



2 LA MIGRATION ET LES MIGRANTS DANS LE MONDE

Introduction

Les chiffres constituent généralement le point de départ de la plupart des discussions sur la migration. Comprendre les changements d'échelle, les tendances émergentes et les évolutions démographiques accompagnant les transformations sociales et économiques dans le monde, telles que la migration, nous permet d'expliquer le monde en mutation dans lequel nous vivons et de faire des plans pour le futur. On estimait à 272 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde en 2019, soit 3,5 % de la population mondiale¹. Il s'agit là d'une très petite minorité de la population mondiale, ce qui signifie que rester dans son pays de naissance reste majoritairement la règle. La grande majorité des migrants ne franchissent pas de frontières ; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur des pays (on estimait à 740 millions le nombre de migrants internes en 2009)². Il n'en demeure pas moins que l'augmentation des migrants internationaux au fil du temps est manifeste – tant en chiffres absolus qu'en proportion – et qu'elle est légèrement plus rapide que prévu par le passé³.

L'immense majorité des personnes migrent pour des raisons relatives au travail, à la famille ou aux études – dans le cadre de processus qui, pour l'essentiel, ne posent pas de problèmes majeurs, ni aux migrants ni aux pays dans lesquels ils entrent. En revanche, d'autres quittent leur foyer et leur pays pour diverses raisons impérieuses et parfois tragiques, telles qu'un conflit, des persécutions ou une catastrophe. Si les personnes qui sont déplacées – réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – représentent une proportion relativement faible de l'ensemble des migrants, ce sont souvent elles qui ont le plus besoin d'assistance et de soutien.

Le présent chapitre, consacré aux données et tendances migratoires clés à l'échelle mondiale, vise à aider les décideurs, praticiens et chercheurs s'occupant des questions de migration à se faire une meilleure idée du phénomène migratoire dans son ensemble, en fournissant des informations sur la migration et les migrants. Il s'appuie sur des sources statistiques actuelles, compilées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)⁴. Il donne un aperçu des données et tendances mondiales concernant les migrants internationaux (populations) et les migrations internationales (flux), et analyse également des groupes de migrants particuliers – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et migrants portés disparus – ainsi que les apatrides et les rapatriements de fonds.

1 DAES, 2019a.

2 PNUD, 2009.

3 Voir, par exemple, l'édition 2003 du Rapport *État de la migration dans le monde* (OIM, 2003), qui s'appuyait sur des données démographiques des Nations Unies (DAES, 2002) et des données sur la migration (OIM, 2000).

4 Conformément à la période sur laquelle porte ce rapport, les statistiques utilisées dans ce chapitre étaient d'actualité au 30 juin 2019, sauf les données relatives à la population de migrants internationaux, qui ont été intégrées au chapitre à la suite de la publication de la révision 2019 par le DAES le 17 septembre 2019.

Le chapitre se réfère aussi au corpus croissant de données programmatiques de l'OIM, surtout sur l'aide au retour volontaire et à la réintégration, la réinstallation, le suivi des déplacements et les victimes de la traite d'êtres humains. Si ces données n'ont généralement pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles donnent toutefois un aperçu des changements survenus dans les programmes et les opérations pertinents mis en œuvre dans le monde. En sa qualité d'organisme des Nations Unies chargé des migrations, dont les activités se rapportent à tous les thèmes examinés dans le présent chapitre, l'OIM peut apporter des éclairages supplémentaires sur la migration et ses diverses dynamiques, y compris les divers besoins des migrants.

Le chapitre souligne aussi certains des problèmes liés à la collecte de données et aux définitions, qui rendent difficile une analyse complète des tendances migratoires à l'échelle mondiale⁵. De nombreux États qui tentent d'analyser ces tendances dans leur propre pays ou région rencontrent le même problème, comme en témoigne l'accent mis par le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sur la nécessité de recueillir des données aux fins d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels (objectif 1 du Pacte mondial – voir l'analyse au chapitre 11 du Rapport). Les efforts en cours pour recueillir et améliorer les statistiques sur les migrations se sont traduits par un accroissement du volume de données disponibles. Toutefois, la communauté internationale doit encore se doter de capacités techniques supplémentaires si elle veut brosser un tableau plus complet des aspects clés de la migration à l'échelle mondiale. De même, il est compliqué de définir la migration et les migrants, comme le montre l'encadré ci-après.

Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés

Hormis les définitions générales des termes *migration* et *migrant* données par les dictionnaires, il existe diverses définitions précises de termes clés de la migration, notamment dans les domaines du droit, de l'administration, de la recherche et de la statistique^a. S'il n'existe pas de définition universellement acceptée de la migration et des migrants, plusieurs définitions élaborées dans différents contextes sont toutefois largement admises, telles que celles formulées en 1998 par le DAES dans ses *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*^b.

Les définitions techniques, les concepts et les catégories de migrants et de migrations s'appuient nécessairement sur des facteurs géographiques, juridiques, politiques, méthodologiques, temporels et autres. Par exemple, il est possible de définir des phénomènes migratoires sous de multiples angles, notamment le lieu de naissance, la nationalité, le lieu de résidence ou la durée du séjour^c. Ce point est important pour quantifier et analyser les effets de la migration et des migrants (quelle que soit la définition adoptée). Nous invitons le lecteur à se reporter aux sources primaires citées dans le chapitre pour des informations sur les définitions précises et les catégories qui sous-tendent les données. Il pourra aussi se reporter utilement au glossaire de la migration de l'OIM (OIM Glossary on Migration, édition de 2019)^d.

a Voir, par exemple, Poulain et Perrin, 2001.

b DAES, 1998.

c Voir, par exemple, de Beer *et al.*, 2010.

d OIM, 2019b.

5 Les différentes sources de données s'accompagnent généralement de multiples notes explicatives, avertissements, limites et méthodes, qui n'ont pas été reproduites dans ce chapitre. Néanmoins, ces sources sont clairement indiquées pour permettre au lecteur de s'y reporter.

Migrants internationaux : nombres et tendances

Le DAES établit des estimations du nombre de migrants internationaux dans le monde. L'analyse ci-après s'appuie sur ces estimations, qui sont fondées sur les données communiquées par les États⁶.

Dans leurs *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*, les Nations Unies définissent un « migrant international » comme toute personne qui change de pays de résidence habituelle, en distinguant les « migrants de courte durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins trois mois mais de moins d'un an) et les « migrants de longue durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins un an). Cependant, tous les pays n'utilisent pas cette définition dans la pratique⁷. Certains appliquent d'autres critères pour identifier les migrants internationaux, en retenant par exemple des durées minimales de résidence différentes. Les différences en matière de concepts, de définitions et de méthodes de collecte de données d'un pays à l'autre font qu'il est difficile de comparer pleinement les statistiques nationales relatives aux migrants internationaux.

Dans l'ensemble, on estime que le nombre de migrants internationaux a augmenté ces cinquante dernières années. Selon les estimations, 272 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2019, soit 119 millions de plus qu'en 1990 (153 millions) et plus de trois fois plus qu'en 1970 (84 millions ; voir le tableau 1). Si la proportion de migrants internationaux dans le monde a elle aussi augmenté au cours de cette période, il apparaît clairement que la grande majorité des personnes continuent de vivre dans le pays où elles sont nées.

Tableau 1. Migrants internationaux, 1970-2019

Année	Nombre de migrants	Migrants en % de la population mondiale
1970	84 460 125	2,3 %
1975	90 368 010	2,2 %
1980	101 983 149	2,3 %
1985	113 206 691	2,3 %
1990	153 011 473	2,9 %
1995	161 316 895	2,8 %
2000	173 588 441	2,8 %
2005	191 615 574	2,9 %
2010	220 781 909	3,2 %
2015	248 861 296	3,4 %
2019	271 642 105	3,5 %

Source : DAES, 2008, 2019a, 2019b.

Note : Dans la révision de 2019 des chiffres relatifs à la population de migrants internationaux du DAES (*Revision of International Migrant Stock*) de 2019, le nombre d'entités (États, territoires et régions administratives) pour lesquelles des données ont été communiquées s'élevait à 232, contre 135 en 1970.

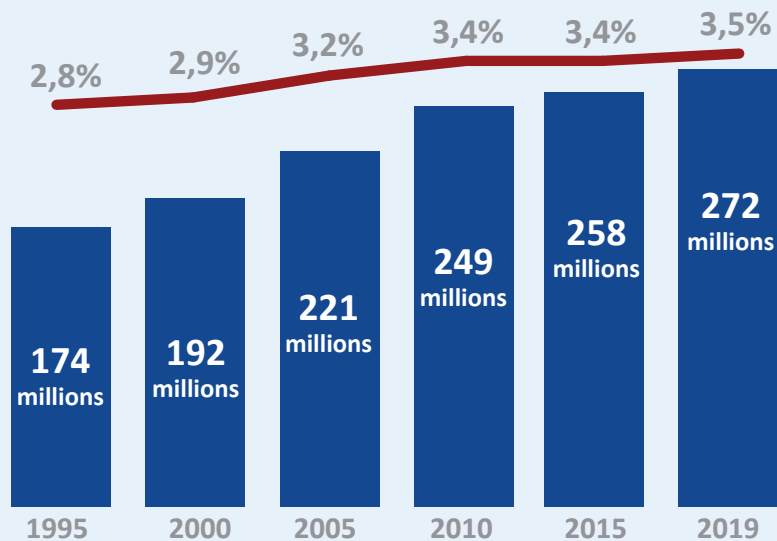
6 Des territoires et des unités administratives communiquent également des données au DAES. Pour un résumé des sources de données, méthodes et avertissements du DAES, voir DAES, 2019b.

7 DAES, 1998.

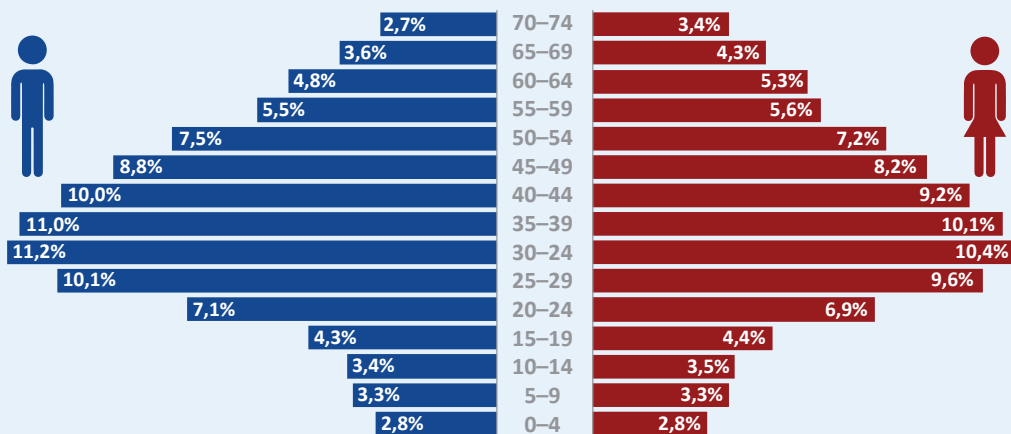
En 2019, la plupart des migrants internationaux (74 % environ) étaient en âge de travailler (20-64 ans). Entre 2000 et 2019, la proportion des migrants de moins de 20 ans a légèrement diminué (de 16,4 % à 14 %), tandis que la part des migrants internationaux de 65 ans ou plus (environ 12 %) est restée stable depuis 2000.

Aperçu de la population de migrants internationaux

La population de migrants internationaux dans le monde a augmenté, mais elle reste relativement stable en proportion de la population mondiale



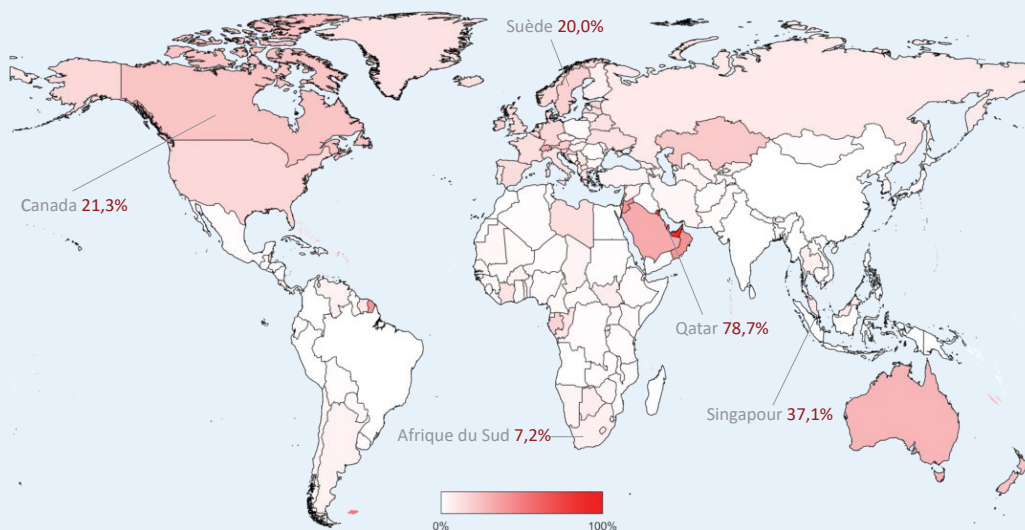
52% des migrants internationaux sont des **hommes**, 48 % des **femmes**



La plupart des migrants internationaux (74 %) sont en âge de travailler (20-64 ans)

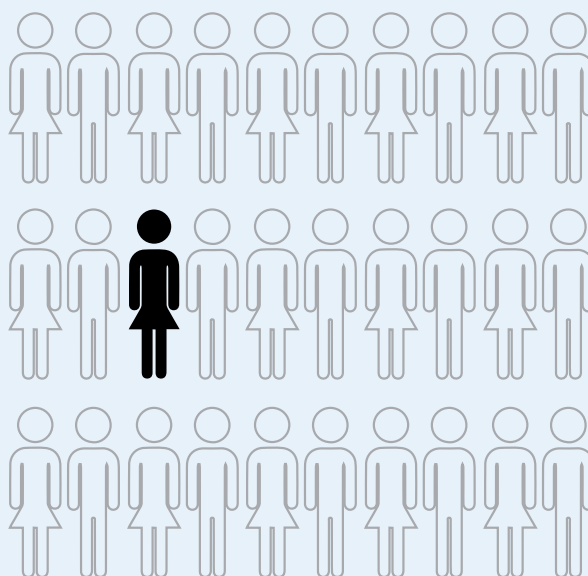
**Les groupes d'âge de plus de 75 ans ne sont pas pris en compte (4 % d'hommes et 6 % de femmes).*

La proportion de migrants internationaux varie fortement à l'échelle mondiale



Note : Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

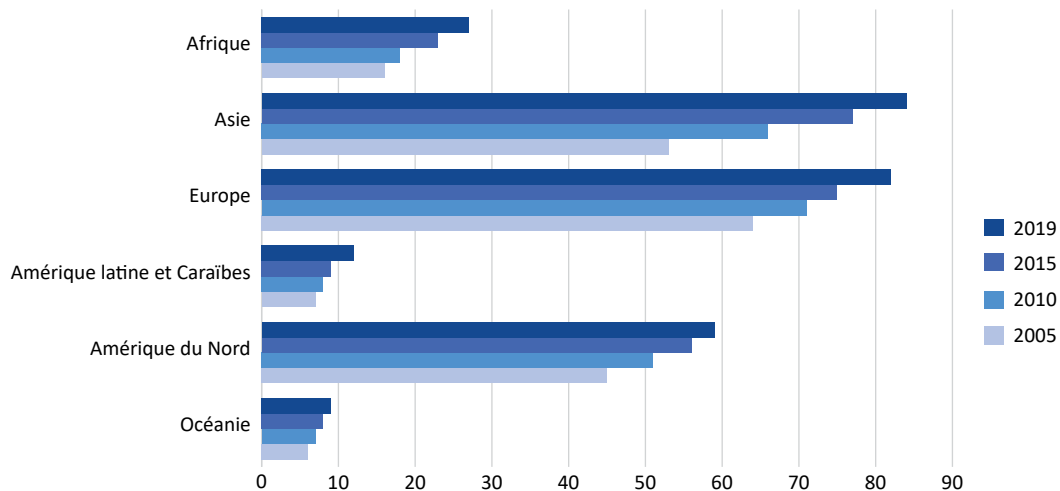
272 millions de migrants internationaux en 2019, pour une population mondiale de 7,7 milliards de personnes : 1 personne sur 30



Note : Infographies s'inspirant de DAES, 2019a et DAES, 2019c.

En 2019, l'Europe et l'Asie accueillent, respectivement, quelque 82 millions et 84 millions de migrants internationaux, représentant 61 % de la population mondiale totale de migrants (voir la figure 1). Ces deux régions étaient suivies par l'Amérique du Nord, avec près de 59 millions de migrants internationaux en 2019 (22 %), l'Afrique (10 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (4 %), et l'Océanie (3 %). Rapportée à la taille de la population dans chaque région, c'est en Océanie, en Amérique du Nord et en Europe que la part des migrants internationaux était la plus élevée, représentant respectivement 21 %, 16 % et 11 % de la population totale⁸. En comparaison, la part de migrants internationaux est relativement faible en Asie et en Afrique (1,8 % et 2 % respectivement) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (1,8 %). L'Asie est la région qui a enregistré la croissance la plus notable entre 2000 et 2019 (69 %, soit environ 34 millions de personnes en chiffres absolus)⁹, suivie par l'Europe, avec une augmentation de 25 millions de migrants internationaux, puis par l'Amérique du Nord (hausse de 18 millions de migrants internationaux) et par l'Afrique (augmentation de 11 millions)¹⁰.

Figure 1. Migrants internationaux, par grande région de résidence, 2005 à 2019 (millions)



Source : DAES, 2019a. Ensembles de données disponibles à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (site consulté le 18 septembre 2019).

Note : Classement par catégories fondé sur les régions géographiques du DAES (voir le chapitre 3, appendice A pour plus de détails), qui n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle par l'OIM.

L'augmentation de la migration internationale dans certaines régions au fil du temps s'est répercutée sur l'évolution démographique. La figure 2 montre l'évolution démographique proportionnelle pour chacune des six régions du monde de 2009 à 2019. Si l'Europe a traditionnellement été l'une des principales régions de destination des migrants internationaux, elle a connu la plus faible évolution démographique proportionnelle sur cette période, à un peu plus de 1 %. Toutefois, il est permis d'avancer que ce taux serait nettement plus

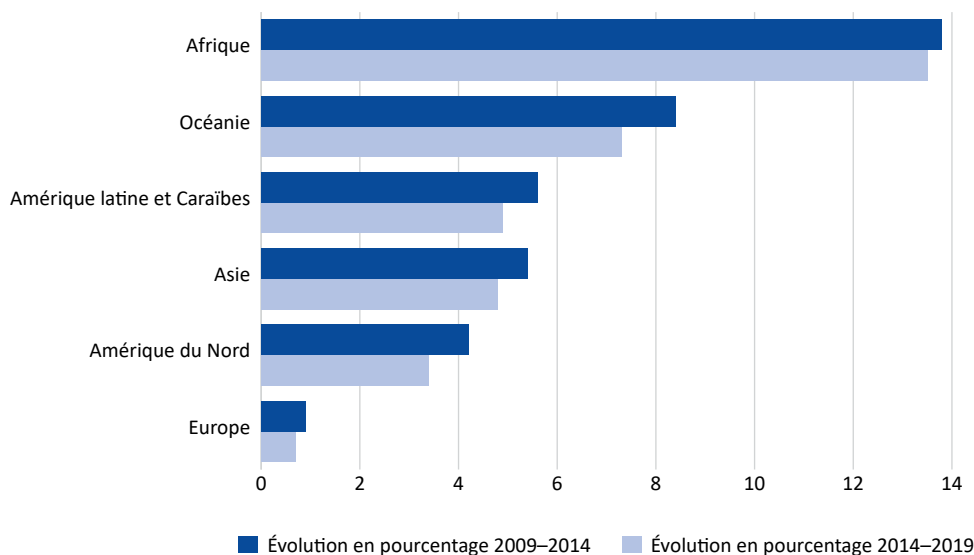
8 DAES, 2019a.

9 Ibid.

10 Ibid.

bas sans les migrants internationaux, qui ont atténué le recul démographique dans certains pays européens, dû, par exemple, à la baisse du taux de natalité¹¹. En comparaison, l'Afrique a enregistré la plus forte évolution, sa population ayant augmenté de près de 30 % sur cette période à cause de taux de fertilité élevés et d'un allongement de la durée de vie¹². Cette progression a cependant été amortie par l'émigration au départ du continent vers d'autres régions (l'Europe et l'Asie – voir le chapitre 3 pour une analyse de la question).

Figure 2. Évolution démographique proportionnelle par région, 2009-2019



Source : DAES, 2019c.

Note : Classement par catégories fondé sur les régions géographiques du DAES (voir le chapitre 3, appendice A pour plus de détails), qui n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle par l'OIM.

Si l'Afrique est la région du monde où l'accroissement de la population est le plus prononcé, en 2019, plus de la moitié de la population mondiale totale vivait dans une seule région : l'Asie (4,6 milliards de personnes). De 2009 à 2019, la population de l'Asie a augmenté de près de 440 millions (de 4,16 milliards à 4,6 milliards), contre un peu moins de 300 millions en Afrique (de 1,01 milliard à 1,31 milliard)¹³. Cinq des 10 pays les plus peuplés du monde se trouvent en Asie (Chine, Inde, Indonésie, Pakistan et Bangladesh)¹⁴.

Les États-Unis d'Amérique sont le premier pays de destination des migrants internationaux depuis 1970¹⁵. Depuis lors, le nombre de personnes nées à l'étranger résidant dans ce pays a presque quadruplé – passant de moins de 12 millions en 1970 à près de 51 millions en 2019. L'Allemagne, deuxième destination des migrants,

11 DAES, 2019c. Voir le chapitre 3 de ce rapport (figure 14), portant sur les pays qui connaissent la plus forte évolution démographique proportionnelle en Europe.

12 DAES, 2019c. Voir le chapitre 3 de ce rapport (figure 2), portant sur les pays qui connaissent la plus forte évolution démographique proportionnelle en Afrique.

13 DAES, 2019c.

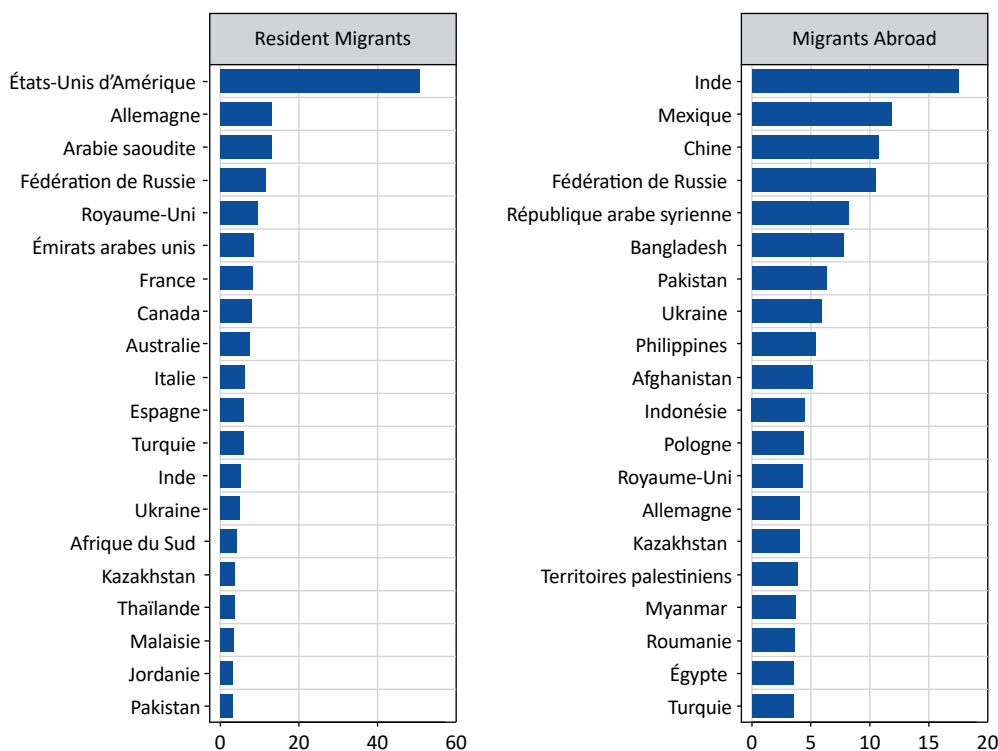
14 Ibid.

15 DAES, 2008, 2019a.

a elle aussi enregistré une hausse au fil des ans, de 8,9 millions en 2000 à 13,1 millions en 2019. La liste des 20 premiers pays de destination des migrants internationaux est donnée à la figure 3 (colonne de gauche).

La liste des principaux pays et territoires d'origine des migrants est donnée dans la colonne de droite de la figure 3. En 2019, plus de 40 % des migrants internationaux dans le monde (112 millions) étaient nés en Asie¹⁶, principalement en Inde (le plus grand pays d'origine), en Chine et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, tels que le Bangladesh, le Pakistan et l'Afghanistan. Le Mexique est le deuxième pays d'origine, et la Fédération de Russie le quatrième. Plusieurs autres pays européens comptent une population d'émigrants non négligeable, dont l'Ukraine, la Pologne, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Figure 3. Vingt premiers pays de destinations (gauche) et d'origine (droite) des migrants internationaux en 2019 (millions)



Source : DAES, 2019a (site consulté le 18 septembre 2019).

En ce qui concerne la répartition des migrants internationaux par groupe de pays classés selon le revenu¹⁷, près des deux tiers des migrants internationaux résidaient en 2019 dans des pays à revenu élevé – 176 millions environ¹⁸. Cette même année, 82 millions de personnes nées à l'étranger vivaient dans des pays à revenu intermédiaire (environ un tiers de la population totale de migrants), et 13 millions dans des pays à faible revenu. Les niveaux de revenu des pays de destination des travailleurs migrants sont analysés plus loin dans la section sur les travailleurs migrants.

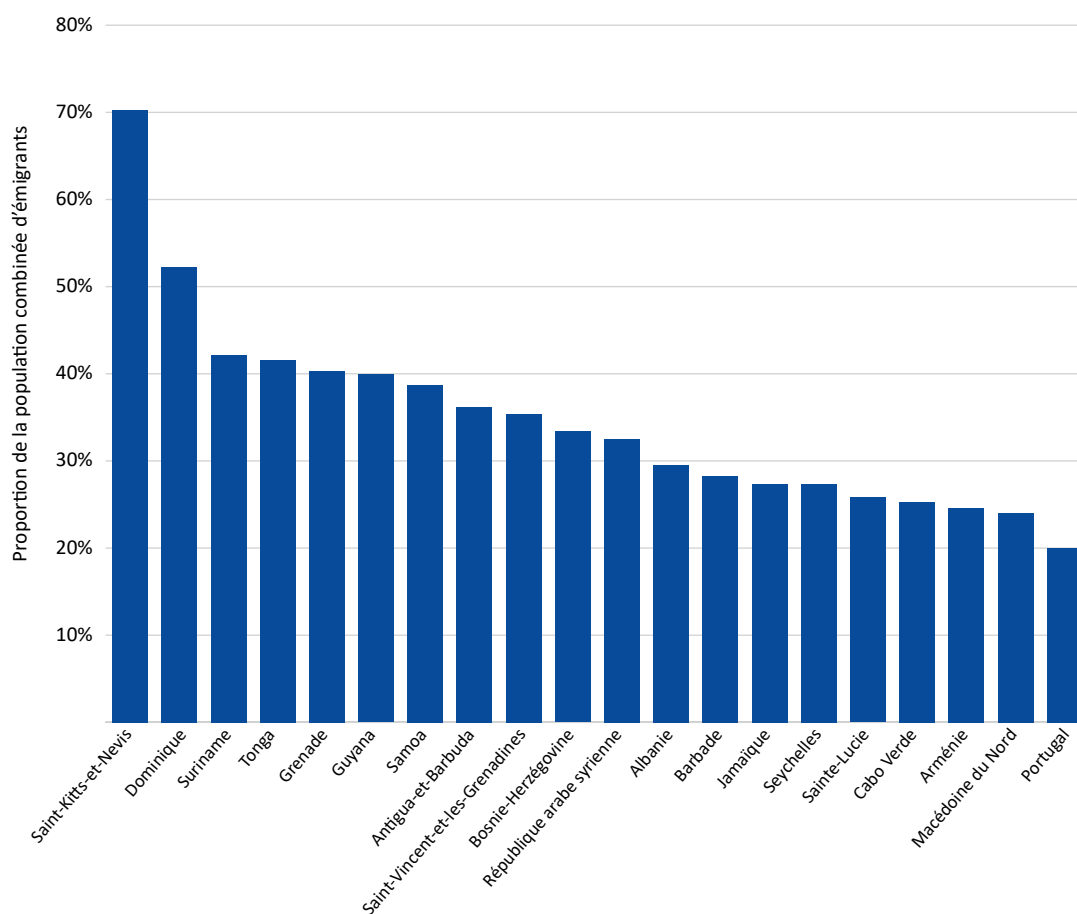
16 DAES, 2019a.

17 Selon le classement des pays par catégorie de revenus établi par la Banque mondiale dans *World Bank Country and Lending Groups* (Banque mondiale, s.d.a).

18 DAES, 2017a.

Si les migrants internationaux peuvent avoir tendance à gagner des pays à revenu élevé, leur origine peut être très variée. Certains pays d'origine comptent une forte proportion de ressortissants vivant à l'étranger pour des raisons économiques, politiques, commerciales, culturelles ou de sécurité, actuelles ou historiques. Par exemple, la République arabe syrienne connaît un taux d'émigration supérieur à celui de la plupart des autres pays en raison des déplacements dus au conflit de longue durée (voir l'analyse sur les réfugiés ci-après pour plus de détails). La figure 4 montre les pays ayant une forte proportion d'émigrants en 2019. Il importe de préciser que la proportion d'émigration d'un pays représente une accumulation de migrations (et de déplacements) au cours du temps, parfois sur des décennies. Il convient de souligner la diversité géographique des pays mentionnés dans la figure 4 (toutes les régions sont représentées, sauf l'Amérique du Nord), ainsi que le nombre élevé de pays d'Amérique latine et des Caraïbes (10 des 20 pays).

Figure 4. Vingt principaux pays d'émigration en 2019 (proportion)



Source : DAES, 2019a.

Notes : La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage d'émigrants se fonde sur la population résidente du pays donnée par le DAES, qui inclut les personnes nées à l'étranger, et sur les migrants internationaux originaires de ce pays recensés par le DAES. Seuls les pays ayant une population combinée de plus de 100 000 résidents et émigrants sont pris en compte dans l'analyse.

Les estimations du DAES concernant les populations nées à l'étranger ne prennent pas en considération le statut au regard de l'immigration ni les catégories administratives (étudiants, migrants hautement qualifiés ou réfugiés, par exemple). La prise en compte de ces caractéristiques est, par définition, difficile pour plusieurs raisons clés. Premièrement, le statut d'une personne au regard de l'immigration peut fluctuer et changer rapidement du fait des circonstances et du contexte juridique/politique. Par exemple, de nombreux migrants internationaux qu'on pourrait qualifier de « dépourvus de documents » ou « d'irréguliers » entrent dans les pays avec un visa valide, puis y restent en infraction à une ou plusieurs conditions de visa. En réalité, plusieurs voies conduisent à l'irrégularité : franchissement d'une frontière sans autorisation, dépassement illégal de la durée de séjour prévue par un visa, travail en infraction aux conditions de visa, naissance en situation irrégulière, ou encore décision de rester après un rejet de la demande d'asile¹⁹.

Deuxièmement, les pays ont des cadres de politique d'immigration différents et appliquent diverses méthodes de collecte de données sur les migrants, si bien qu'il est difficile de mettre en place une approche harmonisée pour dénombrer les populations de migrants irréguliers dans le monde. Le rythme des changements survenant dans le domaine des politiques migratoires ajoute à la complexité de la situation, car des personnes peuvent tomber dans l'« irrégularité » ou en sortir selon le cas. On dispose de très peu d'estimations du nombre de migrants irréguliers à l'échelle mondiale en raison de cette complexité. Cette situation n'a toutefois pas empêché certaines organisations de produire des estimations mondiales gonflées et incorrectes – voir l'encadré ci-après sur ce qu'il faut éviter de faire.

À ne pas faire : estimer la population mondiale de migrants irréguliers

Dans un rapport sur la migration irrégulière paru en août 2019, les auteurs donnent une estimation mondiale du nombre de migrants irréguliers sans connaître la politique, la pratique et les cadres normatifs en matière de migration et de déplacement^a. Ils citent le chiffre erroné de 106,9 millions, qui englobe des groupes de personnes qui ne seraient pas considérées comme étant en situation irrégulière, telles que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les apatrides et les migrants vénézuéliens, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile^b.

Cet exemple nous enseigne qu'il faut :

- bien connaître les catégories de migrants (même si elles se chevauchent parfois) et les limites des définitions avant de commencer l'analyse ;
- veiller à ce que le travail soit placé sous la direction d'analystes qualifiés et expérimentés, connaissant bien le sujet ;
- solliciter l'avis et les commentaires de spécialistes avertis avant de publier les travaux (ce qu'on appelle communément « examen par les pairs »).

a CSIS, 2019, p. 5 et 6.

b De nombreux Vénézuéliens ont été autorisés à franchir des frontières internationales par les pays d'accueil à la suite de la crise économique et politique à l'origine de leur déplacement, et ont obtenu une forme de statut, même temporaire, de la part de leur pays d'accueil.

Troisièmement, ainsi qu'il est relevé dans l'encadré plus haut intitulé « Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés », les définitions diffèrent nécessairement, selon les circonstances dans lesquelles elles sont appliquées. Dans certaines situations juridiques ou politiques, ainsi que dans des débats généraux, par exemple, un « migrant » peut désigner une personne qui n'a *jamais migré*. Voir l'encadré ci-après pour un examen du problème courant consistant à faire l'amalgame entre « migration » et « migrant ».

Amalgame entre « migration » et « migrant »

Dans son acception générale, la *migration* s'entend de tout déplacement d'un endroit à un autre. Migrer signifie se déplacer, que ce soit d'une zone rurale vers une ville, d'un district ou d'une province d'un pays donné vers un autre district ou une autre province du même pays, ou d'un pays à un autre. Migrer implique une action.

Pour sa part, un *migrant* est une personne qualifiée comme telle pour une ou plusieurs raisons, selon le contexte (voir *supra*, l'encadré intitulé « Définir la migration, les migrants et autres termes clés »). Si, dans de nombreux cas, les « migrants » entreprennent effectivement, sous une forme ou une autre, une migration, il n'en est pas toujours ainsi. Il arrive que des personnes qui n'ont jamais effectué de migration soient qualifiées de migrants – les enfants de personnes nées à l'étranger, par exemple, sont couramment nommés migrants de la deuxième ou de la troisième génération^a. Ce phénomène peut même s'étendre à des situations d'apatridie, où des groupes entiers de personnes ne peuvent bénéficier de la citoyenneté bien qu'elles soient nées et aient grandi dans un pays^b. En revanche, des ressortissants revenant au pays après avoir effectué une migration internationale importante et/ou de longue durée, ne sont généralement pas classés comme des « migrants » à leur arrivée dans leur pays de naissance, malgré leur voyage de migration et leur expérience migratoire^c.

a Voir, par exemple, Neto, 1995 ; Fertig et Schmidt, 2001.

b Kyaw, 2017.

c Skeldon, 2018.

Flux migratoires internationaux : définitions, nombres et lacunes

Alors qu'on dispose de nombreuses données sur les populations de migrants, celles concernant les mouvements migratoires (flux) à l'échelle mondiale sont beaucoup plus limitées. Les estimations du DAES sur les populations de migrants dans le monde sont très fournies et couvrent l'ensemble du globe, alors que la base de données sur les flux migratoires ne porte que sur 45 pays²⁰. Il est extrêmement difficile d'obtenir des données sur les flux migratoires pour plusieurs raisons. Premièrement, si l'on admet généralement que les flux migratoires internationaux englobent les entrées et les sorties dans et depuis des pays, une attention plus grande est portée à l'enregistrement des entrées. Par exemple, si l'Australie ou les États-Unis comptabilisent les mouvements transfrontaliers, de nombreux autres pays ne tiennent compte que des entrées, et non des départs²¹. En outre, les données sur les flux migratoires dans certains pays proviennent d'actes administratifs

20 Laczko, 2017.

21 Koser, 2010.

se rapportant au statut d'immigration (délivrance/renouvellement/retrait d'un permis de séjour, par exemple), et servent donc à obtenir une approximation des flux migratoires. Par ailleurs, il est souvent difficile d'établir une distinction entre les mouvements migratoires et les voyages à d'autres fins que la migration, tels que les voyages touristiques ou les déplacements professionnels²². Le suivi des mouvements migratoires nécessite également des ressources considérables, des infrastructures et des systèmes informatiques/de connaissance, ce qui pose des difficultés particulières pour les pays en développement, où les capacités de collecte, de gestion, d'analyse et de communication des données sur la mobilité, la migration et d'autres domaines sont souvent limitées. Enfin, la géographie physique de nombreux pays complique considérablement la collecte de données sur les flux migratoires. Par exemple, la gestion des entrées et des frontières est particulièrement difficile dans certaines régions isolées ou aux frontières archipélagiques, où elle est encore compliquée par des traditions de migration informelle à des fins de travail²³.

Portail des données migratoires mondiales de l'OIM

Lancé en 2017, le Portail des données migratoires mondiales est un point d'accès unique à des statistiques actualisées et exhaustives sur la migration et à des informations fiables sur les données migratoires à l'échelle mondiale. Le site regroupe en un seul endroit les sources de données essentielles sur la migration dans le monde émanant de différentes organisations, organismes et rapports. Il vise à rendre les données sur la migration internationale plus accessibles, plus visibles et plus faciles à comprendre.

La carte du monde comporte 70 indicateurs de données sur la migration provenant de plus de 20 sources internationales, ventilées par pays, région, sous-région et région de l'OIM. La plupart des données sont accessibles au public et fournies par de nombreux organismes internationaux. Le Portail fournit des données migratoires sur tous les pays des Nations Unies, en les complétant par des informations contextuelles, y compris des données relatives à la démographie et à l'emploi. Des ressources additionnelles clés, telles que des rapports écrits et d'autres sources de données, sont fournies pour tous les pays, régions et sous-régions, lorsqu'elles sont disponibles. Une section régionale propose des pages de profil régional comprenant des données sur la migration et indiquant les sources disponibles à l'intérieur de différentes régions des Nations Unies.

Dans la section thématique, le Portail donne un aperçu des données disponibles dans divers domaines de la migration, explique des concepts et des définitions et décrit les principales forces et faiblesses des sources de données disponibles. Les pages thématiques passent en revue les données concernant une trentaine de questions relatives à la migration. Le Portail renferme aussi un ensemble de plus de 100 manuels et documents d'orientation sur la façon de mesurer la migration et de recueillir des données dans divers domaines. Il comprend également plusieurs blogues commentant des données et des innovations récentes, rédigés par d'éminents spécialistes de la migration, et des entretiens vidéo avec des experts en données renommés du monde entier.

22 Skeldon, 2018.

23 Gallagher et McAuliffe, 2016.

Le Portail donne en outre accès à des profils de pays axés sur la gouvernance des migrations et à une section consacrée entièrement aux données relatives à la gouvernance des migrations. Une section spéciale montre comment les données peuvent aider les États Membres des Nations Unies à atteindre les objectifs de développement durable se rapportant à la migration et à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le Portail est en anglais ; des sections clés sont traduites en allemand, en espagnol et en français. Pour plus d'informations, voir : <http://migrationdataportal.org>.

Flux migratoires

Il existe actuellement deux grands ensembles de données internationaux sur les flux migratoires internationaux, tous deux établis à partir de statistiques nationales : celui du DAES, intitulé « *International migration flows* », et la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE. Depuis 2005, le DAES rassemble des données sur les flux de migrants internationaux à destination et en provenance d'un certain nombre de pays, sur la base de statistiques disponibles à l'échelle nationale. Au moment de la rédaction du présent Rapport (août 2019), la version la plus récente de l'ensemble de données sur les flux du DAES datait de 2015. Celle-ci comprend des données provenant de 45 pays (seulement 43 sur les flux d'émigration), contre 29 pays en 2008 et 15 en 2005²⁴.

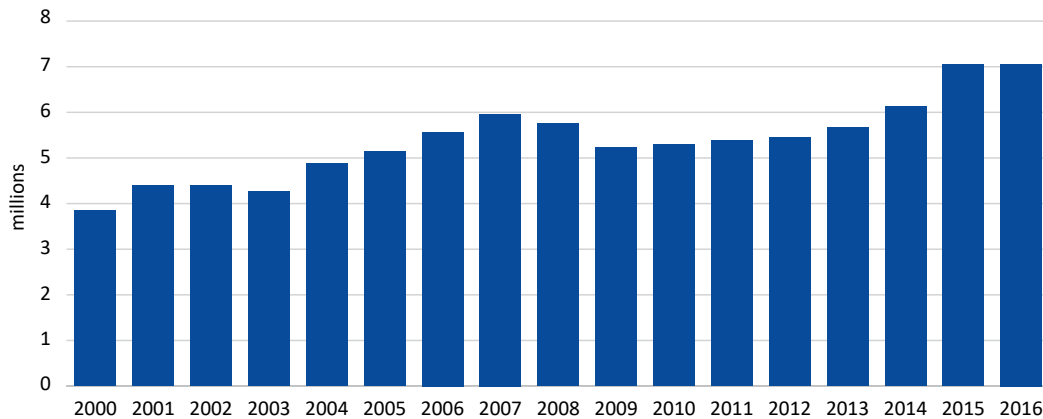
Les données de l'OCDE sur les flux migratoires sont recueillies depuis 2000, ce qui permet une certaine analyse des tendances, comme le montre la figure 5 (bien que les données ne soient pas normalisées, ainsi qu'il est indiqué dans la note sous la figure)²⁵. Les estimations laissent penser que les entrées permanentes dans les pays de l'OCDE sont passées de 3,85 millions en 2000 à 7,06 millions en 2016, avec une accalmie temporaire à l'époque de la crise financière mondiale (figure 5). L'Allemagne est restée, en 2016, le premier pays de destination de l'OCDE, accueillant cette année-là plus de 1,7 million de nouveaux migrants internationaux (plus du double des niveaux enregistrés en 2000, mais avec une baisse par rapport aux plus de 2 millions enregistrés en 2015). Venaient ensuite les États-Unis (près de 1,2 million) et le Royaume-Uni (environ 450 000 nouveaux migrants)²⁶.

24 Pour des données du DAES sur les flux migratoires ainsi que des informations sur les différents pays considérés, voir DAES, 2015.

25 Cette sous-section s'appuie sur les données issues de la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE. Pour des informations supplémentaires sur les flux migratoires et d'autres données sur les migrants dans les pays de l'OCDE, voir OCDE, s.d.a.

26 Ce sont les principaux pays de l'OCDE ayant accueilli des ressortissants étrangers à titre permanent pour lesquels on dispose de données en 2017.

Figure 5. Entrées de ressortissants étrangers dans les pays de l'OCDE, migration permanente 2000-2016 (millions)



Source : OCDE, s.d.a.

Notes : Les données ne sont pas normalisées et diffèrent donc des statistiques sur les entrées permanentes dans un certain nombre de pays qui sont reproduites dans les *Perspectives des migrations internationales 2018* de l'OCDE (OCDE, 2018).

Les 35 pays généralement inclus dans les statistiques de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. Pour certaines années, les données concernant certains pays n'ont pas été communiquées : des données étaient disponibles pour 31 pays en 2000, et pour 33 pays en 2016. Les données concernant la Grèce n'ont pas été transmises depuis 2012, et celles concernant la Turquie n'ont pas été communiquées depuis 2010.

Décès de migrants et Projet sur les migrants portés disparus de l'OIM

Au lendemain des événements tragiques survenus en octobre 2013, au cours desquels quelque 368 migrants ont trouvé la mort lors du naufrage de deux bateaux à proximité de Lampedusa (Italie), l'OIM a commencé à recueillir et à rassembler des informations sur les migrants qui périssent ou sont portés disparus le long des routes de migration du monde entier dans le cadre de son Projet sur les migrants portés disparus. Les informations sur les décès de migrants sont recueillies chaque jour et publiées dans la base de données en ligne du Projet gérée par le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM. Le Projet sur les migrants portés disparus analyse les données et questions relatives aux décès pendant la migration dans le cadre de séances d'information et dans ses rapports intitulés « Fatal Journeys » (le volume 4 est paru en 2019). Les données proviennent de documents officiels des garde-côtes et des médecins, de reportages publiés par les médias, de rapports d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies, et d'entretiens avec des migrants. Les difficultés rencontrées pour recueillir les données sont considérables. Par exemple, la grande majorité des décès enregistrés concernent des personnes qui empruntent des itinéraires clandestins, souvent par la mer ou dans des zones reculées (choisies pour éviter d'être repérées), ce qui signifie que les corps ne sont pas retrouvés. Peu de sources officielles recueillent et publient des données sur les décès de migrants. Il est hasardeux de se fier aux témoignages d'autres migrants et aux médias en raison des inexactitudes et d'une couverture incomplète.

Au cours des cinq années (2014-2018) pendant lesquelles les décès survenus pendant la migration ont été systématiquement enregistrés, le Projet sur les migrants portés disparus a documenté plus de 30 900 femmes, hommes et enfants qui ont perdu la vie alors qu'ils tentaient de gagner un autre pays. Sur cette période, le plus grand nombre de décès ont eu lieu en mer Méditerranée, où au moins 17 919 personnes ont péri, dont les corps n'ont pas été retrouvés dans 64 % des cas. En 2018, la Méditerranée est restée le lieu comptabilisant le nombre le plus élevé de décès connus pendant la migration mais, par rapport aux quatre années précédentes, une proportion nettement supérieure de personnes ont perdu la vie le long de la « route de la Méditerranée occidentale ». Au total, 813 décès ont été enregistrés entre la côte de l'Afrique du Nord et l'Espagne en 2018, contre 272 en 2017. Près de 570 décès de migrants ont été recensés en Afrique du Nord en 2018, la plupart étant dus à un environnement naturel hostile, à la violence et à la maltraitance, à des conditions de transport dangereuses, à la maladie et à la privation de nourriture. Malgré la guerre et la crise humanitaire en cours au Yémen, la route migratoire menant de la Corne de l'Afrique à ce pays via la mer Rouge et le golfe d'Aden est restée très fréquentée en 2018. Cette même année, on sait que 156 personnes se sont noyées lors de cette traversée. Dans le contexte du déplacement de millions de personnes au départ de la République bolivarienne du Venezuela, 42 personnes originaires de ce pays ont perdu la vie en 2018 alors qu'elles tentaient de gagner un autre pays de la région. Aucun décès de Vénézuéliens n'avait été enregistré par le Projet sur les migrants portés disparus l'année précédente. Depuis 2014, 1 884 décès ont été enregistrés le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, dont 434 en 2018.

Pour télécharger les données du Projet sur les migrants portés disparus, voir la page <https://missingmigrants.iom.int/downloads>. De nouvelles sources de données sont ajoutées en permanence, et des efforts sont en cours pour améliorer la collecte de données à l'échelle mondiale. Pour une analyse des difficultés que pose la collecte de données relatives aux décès de migrants, voir <http://missingmigrants.iom.int/methodology>.

Travailleurs migrants

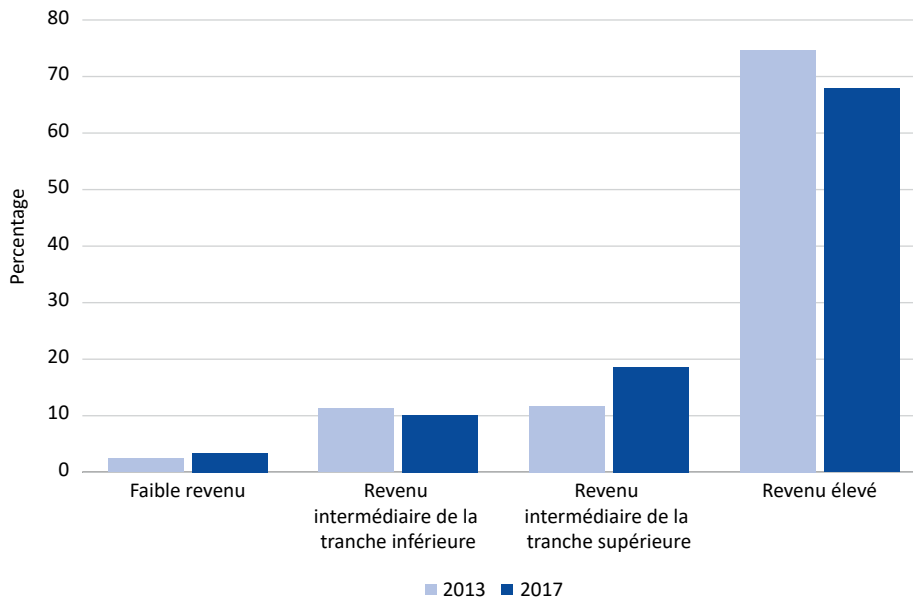
Les dernières estimations disponibles font état d'environ 164 millions de travailleurs migrants dans le monde en 2017, ce qui représente près des deux tiers (64 %) de la population mondiale de migrants internationaux cette année-là (258 millions)²⁷. Rapportée à la population mondiale de migrants internationaux en âge de travailler – 15 ans ou plus (234 millions) – la part des travailleurs migrants s'élève à 70 %. Pour diverses raisons, toutefois, ces chiffres mondiaux sont probablement sous-estimés²⁸. S'il existe des estimations mondiales plus anciennes sur les travailleurs migrants, l'OIT considère qu'elles ne peuvent être comparées à celles de 2017 en raison des différences de définition, de l'évolution des méthodes et des changements dans les sources de données.

27 Les données de la présente sous-section sont tirées et adaptées d'OIT, 2018. Prière de se reporter à ce document pour des notes explicatives, une analyse approfondie et les limites et avertissements afférents aux chiffres et tendances cités. Des informations plus générales sur l'emploi des personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE sont données dans OCDE, s.d.b.

28 Voir, par exemple, OIT, 2018.

En 2017, 68 % des travailleurs migrants – 111 millions de personnes selon les estimations – résidaient dans des pays à revenu élevé, 47 millions (29 %) dans des pays à revenu intermédiaire, et 5,6 millions (3,4 %) dans des pays à faible revenu. Si nous ne sommes pas en mesure de comparer le nombre de travailleurs migrants au fil du temps, il est néanmoins utile d'étudier l'évolution de leur répartition proportionnelle. Par exemple, on constate un changement notable dans la catégorie des pays de destination en 2017 : de 2013 à 2017, les pays à revenu élevé ont enregistré une diminution de 7 % du nombre de travailleurs migrants (passé de 75 % à 68%), tandis que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont enregistré une hausse de 7 % (de 12 % à 19 %) (voir la figure 6). Cette évolution peut s'expliquer par la croissance économique des pays à revenu intermédiaire et/ou par des changements de la réglementation relative à l'immigration de main-d'œuvre dans les pays à revenu élevé. La part de travailleurs migrants dans la population active totale était relativement faible dans les pays à faible revenu (1,9 %), à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (1,4 %) et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (2,2 %), mais bien plus élevée dans les pays à revenu élevé (18,5 %).

Figure 6. Travailleurs migrants par niveau de revenu des pays de destination, 2013 et 2017



Source : OIT, 2018.

En 2017, les travailleurs migrants de sexe masculin (96 millions, soit 58 %) étaient de 28 millions plus nombreux que les femmes (68 millions soit 42 %), dans un contexte où le nombre d'hommes en âge de travailler parmi les migrants internationaux était plus élevé que le nombre de femmes (127 millions, soit 54 % contre 107 millions, soit 46 %). Cela représente une légère évolution, depuis 2013, vers une population de travailleurs migrants où l'écart entre les hommes et les femmes est encore plus marqué, puisque les hommes représentaient alors 56 % de la population de travailleurs migrants et les femmes 44 %. Voir le tableau 2 pour d'autres ventilations par niveau de revenu et par sexe.

Tableau 2. Travailleurs migrants, par sexe et par niveau de revenu des pays de destination, 2017

	Faible revenu			Revenu intermédiaire de la tranche inférieure			Revenu intermédiaire de la tranche supérieure			Revenu élevé			Total mondial		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Travailleurs migrants (millions)	3,6	1,9	5,6	10,9	5,6	16,6	17,4	13,1	30,5	63,7	47,5	111,2	95,7	68,1	163,8
En proportion du nombre total de migrants (%)	2,2	1,2	3,4	6,7	3,4	10,1	10,6	8	18,6	38,9	29	67,9	58,4	41,6	100

Source : D'après OIT, 2018.

Note : Les totaux peuvent ne pas être exacts pour des raisons d'arrondi.

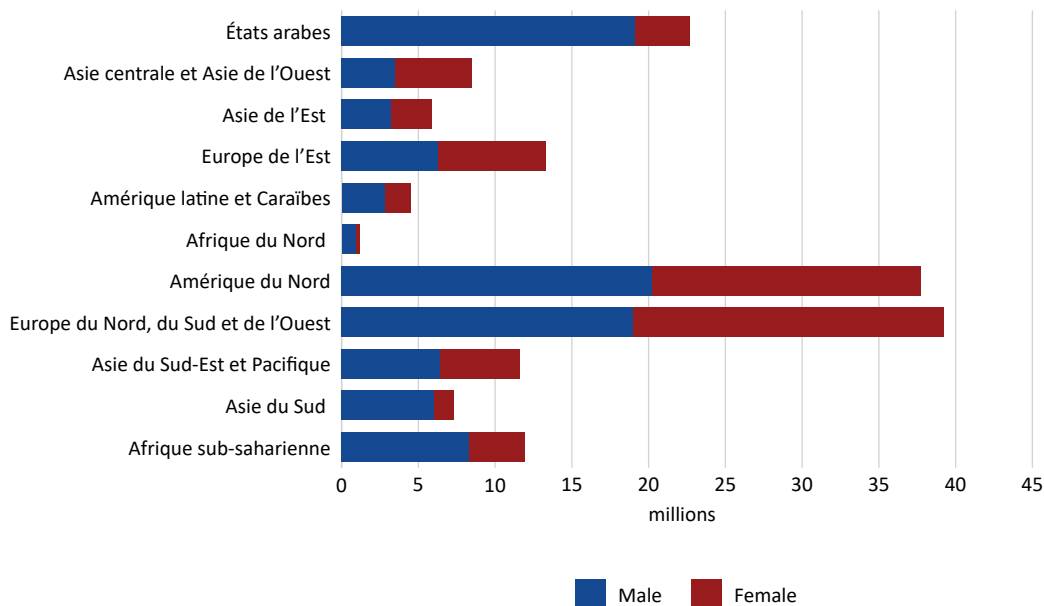
Ces données font apparaître que la population actuelle de travailleurs migrants internationaux se caractérise par des disparités entre les sexes et une concentration géographique. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes parmi les travailleurs migrants dans le monde (voir le tableau 2). La répartition par sexe fait apparaître une proportion d'hommes nettement supérieure à celle des femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, contrastant avec la répartition des sexes dans les pays à revenu élevé. Sur le plan géographique, comme l'indique la figure 7 ci-après, 99,6 millions, soit près de 61 % de tous les travailleurs migrants, résidaient dans trois sous-régions : l'Amérique du Nord ; les États arabes ; et l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest²⁹. Deux régions affichent un déséquilibre marquant dans la répartition des sexes parmi les travailleurs migrants : l'Asie du Sud (6 millions d'hommes contre 1,3 million de femmes) et les États arabes (19,1 millions d'hommes contre 3,6 millions de femmes). La région des États arabes est l'une des principales destinations de travailleurs migrants, ceux-ci pouvant être prépondérants dans des secteurs clés. Par exemple, dans les États du Golfe, plus de 95 % de la main-d'œuvre dans la construction et le travail domestique est constituée de travailleurs migrants³⁰. De 2013 à 2017, le nombre de travailleurs migrants dans les États arabes a augmenté de plus de 5 % à la suite d'une hausse de la demande de travailleurs migrants de sexe masculin, dont beaucoup exercent des emplois manuels, principalement dans le secteur de la construction³¹.

29 La catégorie « États arabes » de l'OIT comprend les pays et territoires suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Yémen et Territoires palestiniens.

30 OIT, s.d.

31 OIT, 2018.

Figure 7. Répartition géographique des travailleurs migrants par sexe, 2017



Source : OIT, 2018.

Note : Cette figure reprend les régions et sous-régions de l'OIT et n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM. Voir l'annexe A du document de l'OIT, 2018 pour plus d'informations sur les ventilations régionales. La suite de ce chapitre renvoie aux régions géographiques du DAES.

Rapatriements de fonds internationaux

Les rapatriements de fonds sont des transferts financiers ou en nature effectués directement par les migrants à l'intention de leur famille ou de leur communauté dans leur pays d'origine. La Banque mondiale rassemble des données mondiales sur les rapatriements de fonds internationaux, malgré les innombrables lacunes en matière de données, les différences de définition et les difficultés méthodologiques rencontrées pour rassembler des statistiques exactes³². Cependant, ces données ne tiennent pas compte des flux non enregistrés qui passent par des voies formelles ou informelles, si bien que l'ampleur réelle des fonds rapatriés à l'échelle mondiale est probablement supérieure aux estimations disponibles³³. En dépit de ces limites,

32 Sauf indication contraire, les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées des données de la Banque mondiale concernant la migration et les rapatriements de fonds (Banque mondiale, s.d.b), et des publications sur la question (Banque mondiale, s.d.c). Les principales sources d'information utilisées sont les suivantes : les ensembles de données annuels de la Banque mondiale concernant les rapatriements de fonds (Banque mondiale, s.d.b), les documents Migration and Development Brief 31 (Banque mondiale, 2019), Migration and Development Brief 30 (Banque mondiale, 2018), Migration and Development Brief 27 (Banque mondiale, 2017a), et le communiqué de presse du 21 avril 2017 (Banque mondiale, 2017b). Pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associées aux chiffres et tendances présentés ici, prière de se reporter à ces sources ainsi qu'au Recueil de statistiques sur la migration et le développement de la Banque mondiale, notamment à la dernière édition datant de 2016.

33 Banque mondiale, 2016.

celles-ci font apparaître une augmentation générale au cours des dernières décennies, de 126 milliards de dollars É.-U. en 2000 à 689 milliards de dollars É.-U. en 2018.

Les rapatriements de fonds, qui étaient de 633 milliards de dollars É.-U. en 2017, ont augmenté de 9 % en 2018. Toutefois, un recul a été constaté pendant deux années consécutives avant 2017 ; de 2014 à 2015, les fonds rapatriés dans les pays d'origine à l'échelle mondiale ont diminué de 1,2 %, passant de 603 milliards de dollars É.-U. en 2014 à 595 milliards de dollars É.-U. en 2015, puis à nouveau de 1,1 % entre 2015 et 2016 (passant de 595 milliards de dollars É.-U. à 589 milliards de dollars É.-U.). Conformément à cette tendance, les fonds rapatriés vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (qui représentent la majorité des rapatriements de fonds effectués dans le monde) ont aussi reculé pendant deux années consécutives, de 2014 à 2016 – ce qui, selon la Banque mondiale, ne s'était pas vu depuis trente ans –, avant de retrouver la tendance positive à long terme de 2016 à 2018 (passant de 444 milliards de dollars É.-U. en 2016 à 483 milliards de dollars É.-U. en 2017 et à 529 milliards de dollars É.-U. en 2018). Depuis le milieu des années 1990, les rapatriements de fonds sont de loin supérieurs à l'aide publique au développement³⁴, définie comme étant l'aide des pouvoirs publics destinée à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement³⁵.

En 2018, l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et l'Égypte ont été (dans l'ordre décroissant) les cinq premiers pays bénéficiaires de rapatriements de fonds. L'Inde et la Chine arrivent loin en tête, avec plus de 67 milliards de dollars É.-U. chacune (voir le tableau 3). Cependant, lorsque les rapatriements de fonds sont considérés en pourcentage du produit intérieur brut, les cinq pays qui sont arrivés en tête en 2018 étaient les Tonga (35,2 %), puis le Kirghizistan (33,6 %), le Tadjikistan (31 %), Haïti (30,7 %) et le Népal (28 %).

Les pays à revenu élevé sont presque toujours la principale source des fonds rapatriés. Depuis des décennies, les États-Unis sont le premier pays d'origine des rapatriements de fonds (67,96 milliards de dollars É.-U. en 2017), devant les Émirats arabes unis (44,37 milliards de dollars É.-U.), l'Arabie saoudite (36,12 milliards de dollars É.-U.) et la Suisse (26,6 milliards de dollars É.-U.). Le cinquième pays d'envoi de fonds en 2016 et 2017 était l'Allemagne (20,29 milliards de dollars É.-U. et 22,09 milliards de dollars É.-U. de rapatriement de fonds, respectivement). Parallèlement à son statut de principal pays bénéficiaire, la Chine (classée par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) a aussi été une source importante, quoique en recul, de fonds rapatriés : les envois de fonds se sont élevés à 20,29 milliards de dollars É.-U. en 2016, pour diminuer ensuite à 16,18 milliards de dollars É.-U. en 2017. Des informations et des tendances supplémentaires sont données dans le tableau 3³⁶.

34 Voir, par exemple, Banque mondiale, 2019.

35 Voir, par exemple, OCDE, s.d.c, qui renferme aussi des données relatives à l'aide publique au développement. De plus en plus de travaux analysent les effets économiques, sociaux et en matière de développement de cette tendance.

36 Il n'existait pas de ventilations pour les pays d'origine des rapatriements de fonds en 2018 au moment de la rédaction du présent rapport.

Tableau 3. Principaux pays de destination/d'origine des rapatriements de fonds (2005-2018)
(milliards de dollars É.-U. courants)

Principaux pays de destination des rapatriements de fonds							
2005		2010		2015		2018	
Chine	23,63	Inde	53,48	Inde	68,91	Inde	78,61
Mexique	22,74	Chine	52,46	Chine	63,94	Chine	67,41
Inde	22,13	Mexique	22,08	Philippines	29,80	Mexique	35,66
Nigéria	14,64	Philippines	21,56	Mexique	26,23	Philippines	33,83
France	14,21	France	19,90	France	24,06	Égypte	28,92
Philippines	13,73	Nigéria	19,75	Nigéria	21,16	France	26,43
Belgique	6,89	Allemagne	12,79	Pakistan	19,31	Nigéria	24,31
Allemagne	6,87	Égypte	12,45	Égypte	18,33	Pakistan	21,01
Espagne	6,66	Bangladesh	10,85	Allemagne	15,81	Allemagne	17,36
Pologne	6,47	Belgique	10,35	Bangladesh	15,30	Viet Nam	15,93

Principaux pays d'origine des rapatriements de fonds							
2005		2010		2015		2017 ^a	
États-Unis	47,25	États-Unis	50,78	États-Unis	61,86	États-Unis	67,96
Arabie saoudite	14,30	Arabie saoudite	27,07	Émirats arabes unis	40,33	Émirats arabes unis	44,37
Allemagne	12,71	Fédération de Russie	21,45	Arabie saoudite	38,79	Arabie saoudite	36,12
Suisse	10,52	Suisse	17,76	Suisse	25,40	Suisse	26,60
Royaume-Uni	9,64	Allemagne	14,68	Chine	20,42	Allemagne	22,09
France	9,48	Italie	12,89	Fédération de Russie	19,69	Fédération de Russie	20,61
République de Corée	6,9	France	12,03	Allemagne	18,03	Chine	16,18
Fédération de Russie	6,83	Koweït	11,86	Koweït	15,20	Koweït	13,76
Luxembourg	6,70	Luxembourg	10,65	France	12,79	France	13,50
Malaisie	5,68	Émirats arabes unis	10,57	Qatar	12,19	République de Corée	12,89

Source : Banque mondiale, s.d.b (site consulté en juillet 2019).

Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. (valeur nominale).

^a Les dernières données disponibles au moment de la rédaction dataient de 2017. On ne disposait pas de ventilations pour les pays d'origine de rapatriements de fonds en 2018.

Programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration de l'OIM

L'OIM met en œuvre des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis 1979. Ces programmes comprennent diverses activités, qui sont généralement les suivantes : fourniture de conseils avant le départ, achat de billets d'avion, assistance administrative et aide au voyage et, lorsque cela est possible, fourniture d'une aide à la réintégration.

En moyenne, l'OIM a prêté assistance à 34 000 migrants par an entre 2005 et 2014 au titre de ses programmes AVRR. Dans la logique de l'augmentation du volume des migrations ces dernières années, le nombre de retours s'est accru. En 2018, les programmes AVRR ont aidé 63 316 migrants à quitter 128 pays d'accueil ou de transit pour revenir dans 169 pays ou territoires d'origine, soit une diminution de 12 % par rapport à 2017 (72 176). Cette diminution s'explique par divers facteurs structurels et contextuels qui varient d'un pays à l'autre : baisse du nombre d'arrivées de migrants et de demandes d'asile, et modification des politiques nationales relatives à la migration et à l'asile. Sur les 63 316 bénéficiaires de programmes AVRR en 2018, environ 24 % étaient des femmes et 22 % des enfants. Plus de 7 % d'entre eux étaient des victimes de la traite, des enfants non accompagnés ou des personnes ayant des besoins sanitaires. Environ 18 274 bénéficiaires ont reçu des conseils avant le départ pour leur réintégration dans leur pays ou territoire d'origine.

Dix premiers pays d'accueil/de transit et pays d'origine
des bénéficiaires de programmes AVRR, 2018

Pays d'accueil ou de transit		Pays d'origine	
Allemagne	15 942	Iraq	5 661
Niger	14 977	Guinée	5 088
Grèce	4 968	Éthiopie	4 792
Autriche	3 469	Mali	4 041
Djibouti	3 392	Géorgie	2 681
Belgique	2 795	Afghanistan	2 232
Pays-Bas	2 149	Albanie	2 167
Maroc	1 508	Fédération de Russie	1 952
Turquie	1 494	Ukraine	1 901
Italie	958	Côte d'Ivoire	1 834

En 2018, la majorité des bénéficiaires de programmes AVRR (54 %) sont retournés chez eux au départ de la Suisse et de l'Espace économique européen (EEE), et plus particulièrement de l'Allemagne, de la Grèce, de la Belgique, de l'Autriche et des Pays-Bas. Les retours au départ de la Suisse et de l'EEE sont passés de 50 587 en 2017 à 33 971 en 2018. Ce recul confirme la hausse du nombre de retours volontaires depuis des pays de transit. En 2018, les retours au départ du Niger, de Djibouti et du Maroc vers la Guinée, le Mali et l'Éthiopie, par exemple, ont représenté plus de 22 % du nombre total de retours. Les principales régions d'origine des bénéficiaires de programmes AVRR en 2018 étaient l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (31 % du nombre total) ; l'Europe du Sud-Est et de l'Est et l'Asie centrale (28 %) ; et l'Asie et le Pacifique (14 %). Ensemble, les 10 premiers pays et territoires d'origine représentaient 51 % du nombre total de bénéficiaires de programmes AVRR.

Pour plus d'informations, voir OIM, 2019a.

Réfugiés et demandeurs d'asile

À la fin de 2018, on comptait au total 25,9 millions de réfugiés dans le monde, dont 20,4 millions relevaient du mandat du HCR et 5,5 millions étaient enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)³⁷. Le nombre total de réfugiés est le plus élevé jamais enregistré, malgré un ralentissement du rythme de croissance annuel depuis 2012.

Environ 3,5 millions de personnes ont sollicité une protection internationale et attendaient que le statut de réfugié leur soit accordé. Ces personnes sont appelées « demandeurs d'asile ». En 2018, 2,1 millions de demandes d'asile ont été déposées auprès d'États ou du HCR. Sur les quelque 1,7 million de premières demandes d'asile présentées en 2018, ce sont les États-Unis qui ont concentré le plus grand nombre, avec 254 300 nouvelles demandes, soit 23 % de moins qu'en 2017 (331 700), en contraste avec la tendance à la hausse du nombre de dossiers déposés dans ce même pays de 2013 à 2016. Le Pérou arrivait au deuxième rang, avec une forte augmentation des nouvelles demandes d'asile, passées de 37 800 en 2017 à 192 500 en 2018, principalement déposées par des Vénézuéliens (190 500). Le Pérou était suivi par l'Allemagne, où le nombre de demandes d'asile a continué de reculer (722 400 en 2016, 198 300 en 2017 et 161 900 en 2018).

Le HCR estime qu'à la fin de 2018, environ 52 % des réfugiés dans le monde avaient moins de 18 ans. De 2003 à 2018, les données ventilées disponibles indiquent que la proportion d'enfants parmi les populations de réfugiés était très élevée, oscillant entre 41 % et 52 %. La proportion de femmes est restée relativement stable sur cette période, se situant entre 47 % et 49 %. Conformément à la dynamique mondiale, les réfugiés ont continué à s'installer principalement en milieu urbain : environ 61 % à la fin de 2018³⁸.

On estime que les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont déposé 27 600 demandes d'asile individuelles dans au moins 60 pays en 2018, soit une tendance continue à la baisse depuis 2015, où le nombre de demandes avait été exceptionnellement élevé (98 400)³⁹.

Comme d'autres années, les données et tendances actuelles s'expliquent principalement par la persistance ou la reprise de conflits dans des pays clés. Parmi la population totale de réfugiés relevant du mandat du HCR à la fin de 2018, environ 16,6 millions, soit 82 %, provenaient des 10 premiers pays d'origine – République arabe syrienne, Afghanistan, Soudan du Sud, Myanmar, Somalie, Soudan, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Érythrée et Burundi. Un grand nombre d'entre eux figurent parmi les principaux pays sources de réfugiés depuis au moins sept ans. En raison du conflit en cours en République arabe syrienne, le nombre de réfugiés syriens s'est élevé à quelque 6,7 millions de personnes. L'instabilité et la violence qui font de l'Afghanistan une importante source de réfugiés depuis plus de 30 ans perdurent : avec 2,7 millions de réfugiés, l'Afghanistan arrive au deuxième rang des principaux pays d'origine dans le monde ; on constate une légère augmentation par rapport aux chiffres de 2017 (2,6 millions), due en grande partie aux naissances au cours de l'année. Depuis que la violence à grande échelle a éclaté dans le pays à la mi-2016, le Soudan du Sud est resté le troisième pays d'origine de réfugiés, avec 2,3 millions de réfugiés à la fin de 2018. Les

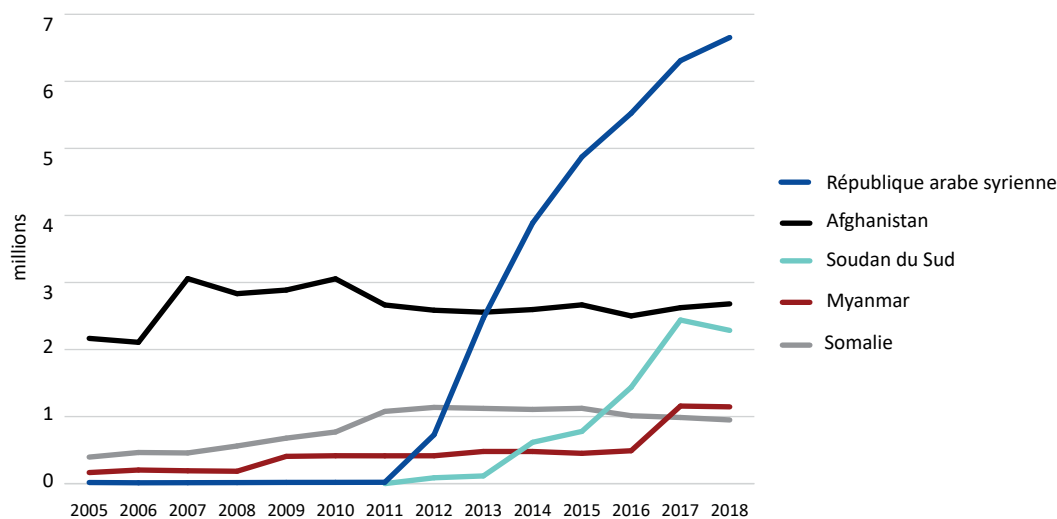
37 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de HCR, 2018 et HCR, 2019. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances indiqués. Les précédents rapports *Tendances mondiales* ainsi que la base de données de statistiques démographiques du HCR (HCR, s.d.a) sont d'autres sources d'information clés.

38 Pour les limites applicables à ces évaluations concernant l'âge, de sexe et le lien géographique, voir HCR, 2018 et HCR, 2019.

39 Voir HCR, 2019 pour savoir pourquoi ces chiffres sont des sous-estimations.

réfugiés originaires de la République arabe syrienne, d'Afghanistan, du Soudan du Sud, du Myanmar et de la Somalie représentaient deux tiers de la population mondiale de réfugiés. On trouvera à la figure 8 l'évolution du nombre de réfugiés pour les cinq premiers pays d'origine entre 2005 et 2018. Les répercussions du conflit syrien apparaissent clairement : en 2010, la République arabe syrienne était le pays source de moins de 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et arrivait au troisième rang des principaux pays d'accueil au monde, avec plus de 1 million de réfugiés, principalement originaires d'Iraq⁴⁰.

Figure 8. Nombre de réfugiés dans les 5 premiers pays d'origine en 2018 (millions)

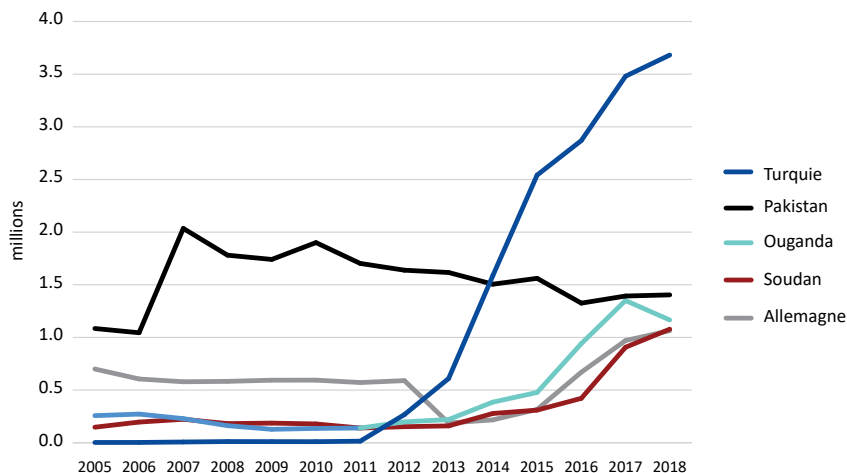


Source : HCR, s.d.a. (site consulté le 9 juillet 2019).

Note : Le Soudan du Sud est devenu un pays en 2011.

En 2018, avec 3,7 millions de réfugiés, principalement des Syriens (plus de 3,6 millions), la Turquie était le plus grand pays d'accueil au monde pour la cinquième année consécutive. Signe de la forte proportion de Syriens dans la population mondiale de réfugiés, deux autres pays frontaliers, la Jordanie et le Liban, figuraient parmi les 10 premiers pays d'accueil. Le Pakistan et la République islamique d'Iran faisaient aussi partie des 10 principaux pays d'accueil des réfugiés ; ce sont eux qui abritent le plus grand nombre de réfugiés originaires d'Afghanistan, qui est le deuxième pays d'origine. Les cinq autres pays figurant parmi les 10 premiers pays d'accueil sont l'Ouganda, le Soudan, l'Allemagne, le Bangladesh et l'Éthiopie. La grande majorité des réfugiés étaient accueillis dans des pays voisins. Selon le HCR, les pays les moins avancés, tels que le Bangladesh, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et le Yémen, accueillaient 33 % de la population mondiale de réfugiés (6,7 millions). C'est uniquement quand le nombre de réfugiés est rapporté à la population nationale que des pays à revenu élevé, tels que la Suède (septième rang) et Malte (neuvième rang), se rangent parmi les 10 premiers pays d'accueil. La figure 9 montre l'évolution du nombre de réfugiés dans les cinq premiers pays d'accueil entre 2000 et 2018.

Figure 9. Nombre de réfugiés dans les 5 premiers pays d'accueil en 2018 (millions)



Source : HCR, s.d.a (site consulté le 25 juin 2019).

En 2018, plus de 590 000 réfugiés sont retournés dans leur pays d'origine – contre 667 000 en 2017 – alors que la population mondiale de réfugiés a continué d'augmenter. La majorité des retours (210 900) étaient à destination de la République arabe syrienne, principalement au départ de la Turquie.

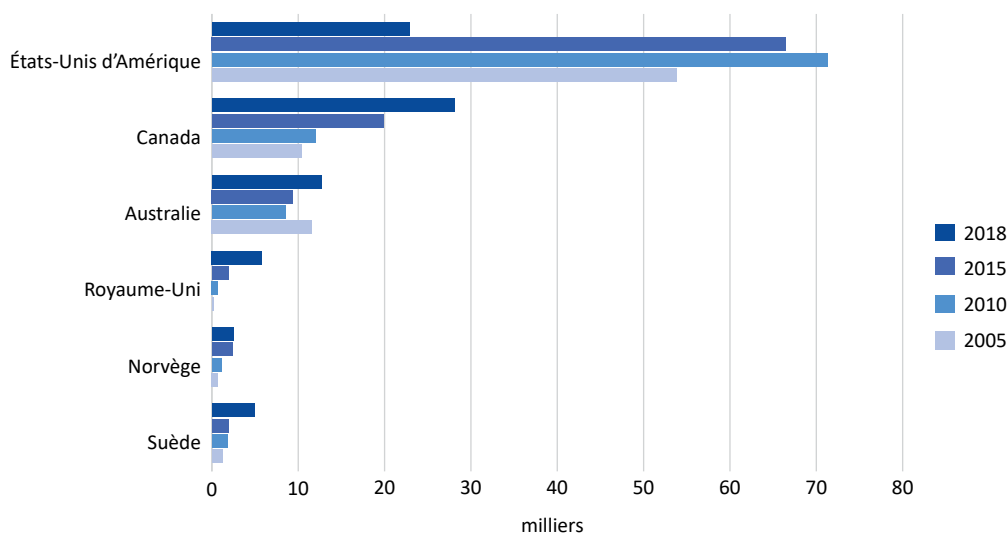
Malgré les nombreuses difficultés rencontrées pour mesurer le nombre de personnes bénéficiant d'une intégration locale, le HCR estime qu'en 2018, 27 pays avaient signalé la naturalisation d'au moins un réfugié (contre 28 en 2017), soit un nombre total de 62 600 réfugiés naturalisés sur l'ensemble de l'année (ce qui correspond à une diminution par rapport aux 73 400 réfugiés nouvellement naturalisés en 2017, mais représente une nette augmentation par rapport aux 23 000 cas enregistrés en 2016). La Turquie, qui a naturalisé quelque 29 000 réfugiés originaires de la République arabe syrienne en 2018 (contre 50 000 en 2017), est le pays où la proportion est la plus grande, devant le Canada, les Pays-Bas, la Guinée-Bissau et la France, ces quatre pays représentant la majeure partie du reste.

Les pays de réinstallation traditionnels que sont le Canada, les États-Unis d'Amérique et l'Australie ont continué de réinstaller la majorité des réfugiés dans le monde. En 2018, environ 92 400 réfugiés ont été admis aux fins de réinstallation à l'échelle mondiale, soit 10 % de moins qu'en 2017 (102 800). Les réfugiés syriens, congolais et érythréens ont été les principaux bénéficiaires. La figure 10 donne un aperçu des statistiques de réinstallation pour certains pays clés entre 2005 et 2018. Pour la première fois depuis 1980, les États-Unis d'Amérique n'ont pas été le premier pays de réinstallation en 2018, année au cours de laquelle ils ont réinstallé près de 23 000 réfugiés⁴¹. Ce recul est dû à un abaissement important du plafond d'admission de réfugiés (nombre de réfugiés admis aux fins de réinstallation pour chaque exercice) et au renforcement du filtrage de sécurité des réfugiés originaires de pays « à haut risque », qui s'est traduit par une diminution des admissions de réfugiés venant de ces pays⁴². Avec une augmentation constante du nombre de réfugiés réinstallés au cours de la dernière décennie, le Canada est devenu le premier pays de réinstallation en 2018, comptant un peu plus de 28 000 réfugiés réinstallés.

41 Radford et Connor, 2019.

42 Département de la sécurité du territoire des États-Unis, 2018 ; et Blizzard et Batalova, 2019.

Figure 10. Nombre de réfugiés réinstallés par grand pays de réinstallation en 2005-2018 (milliers)



Source : HCR, s.d.b (site consulté le 25 juin 2019).

Rôle de l'OIM dans le domaine de la réinstallation

L'OIM assure le voyage sûr et organisé des réfugiés, dans le cadre des programmes de réinstallation, mais aussi d'autres personnes vulnérables relevant de sa compétence qui bénéficient d'autres dispositifs humanitaires. Outre les programmes classiques de réinstallation de réfugiés et d'admission humanitaire, de plus en plus d'États s'intéressent à d'autres formes d'admission ou mettent en place d'autres solutions, telles que des parrainages privés, des bourses universitaires ou des dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre. Les données de l'OIM relatives au transport aux fins d'aide à la réinstallation portent sur le nombre total de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation qui voyagent sous ses auspices au départ de divers pays vers des destinations du monde entier au cours d'une période donnée.

En 2017 et 2018, l'OIM a aidé une quarantaine de pays à mener des activités de réinstallation, d'admission humanitaire et de réimplantation dans plus de 138 pays de départ, notamment au Liban, en Turquie, en Afghanistan, en Jordanie, en Grèce, en Italie, en Ouganda, au Kenya, en Iraq, en Éthiopie et au Soudan.

En 2017, 137 840 personnes, principalement de nationalité syrienne, afghane, érythréenne, iraquienne ou congolaise, se sont rendues dans 40 pays sous les auspices de l'OIM dans le cadre de l'aide à la réinstallation. En 2018, 95 400 personnes, essentiellement de même nationalité que l'année précédente, ont été réinstallées dans 30 pays sous les auspices de l'OIM. De 2017 à 2018, l'écart entre la proportion d'hommes et de femmes est resté faible, avec 52 % d'hommes et 48 % de femmes réinstallés dans des pays tiers.

Si l'on compare les années 2015-2016 et 2017-2018, on observe une diminution de 49,6 % du nombre de personnes réinstallées en Amérique du Nord, et une augmentation de 46 % des réinstallations et des réimplantations dans l'Espace économique européen (EEE). Les cinq principales nationalités admises dans l'EEE en 2017-2018 étaient les Syriens, les Érythréens, les Iraquiens, les Congolais, les Soudanais et les Afghans.

Dans le cadre d'accords de coopération, l'OIM fournit aux parties prenantes les informations voulues et communique des données à ses partenaires clés, tels que le HCR, les pays de réinstallation et les organismes spécialisés. Elle œuvre régulièrement en étroite collaboration avec le HCR pour vérifier et mieux harmoniser les données agrégées relatives à la réinstallation, en particulier les chiffres concernant les départs. De plus amples informations sur les activités de réinstallation de l'OIM se trouvent à l'adresse www.iom.int/resettlement-assistance.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) rassemble des données sur deux types de déplacement interne : les nouveaux déplacements pendant une période donnée, et la population totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à un moment donné. Ces informations statistiques sont classées en fonction de deux grandes causes de déplacement : a) les catastrophes, et b) les conflits et la violence. Cependant, l'IDMC est conscient des problèmes que pose la distinction entre catastrophes et conflits en tant que causes immédiates de déplacements, et de la nécessité accrue de trouver des moyens de mieux rendre compte des déplacements dans le contexte de facteurs multiples⁴³.

À la fin de 2018, on estimait à 41,3 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'un conflit ou de la violence, ce qui représente un chiffre record depuis que l'IDMC a commencé son suivi, en 1998, et une augmentation par rapport aux 40 millions signalés en 2017. Comme dans le cas des réfugiés (voir la section précédente), ce sont la persistance et l'émergence de conflits qui expliquent pourquoi le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison d'un conflit ou de la violence a presque doublé depuis 2000, et a fortement augmenté depuis 2010.

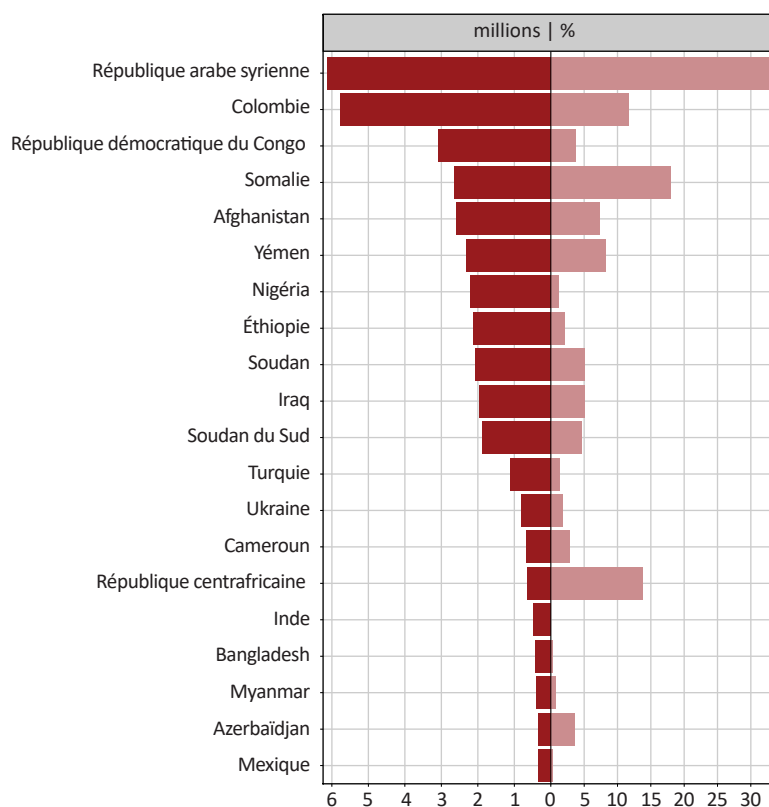
La figure 11 montre les 20 pays qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à cause d'un conflit ou de la violence (population) à la fin de 2018. La plupart d'entre eux se situaient au Moyen-Orient ou en Afrique subsaharienne. La République arabe syrienne abritait le plus grand nombre de personnes déplacées par un conflit (6,1 millions) à la fin de 2018, suivie par la Colombie (5,8 millions). La République démocratique du Congo arrivait au troisième rang (3,1 millions), suivie par la Somalie (2,6 millions) et l'Afghanistan (2,6 millions). Plus de 30 millions (près de 75 %) des 41,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays vivent dans 10 pays seulement⁴⁴. En ce qui concerne leur proportion par rapport à la population nationale, la République arabe syrienne, dont le conflit dure depuis plusieurs années, avait plus de 30 % de sa population déplacée à cause du conflit et de la violence. La Somalie se classait au deuxième rang (18 %), suivie par la République centrafricaine et la Colombie (plus de 10 % chacune). Il importe toutefois de souligner que, surtout pour les cas de déplacement prolongé, comme en Colombie, des personnes qui sont rentrées dans leur lieu d'origine ou ont regagné leur foyer continuent

43 L'IDMC souligne les difficultés que pose la collecte de données sur les déplacements dus à des projets de développement, à la violence criminelle ou à des catastrophes à évolution lente, ainsi que les efforts déployés pour les surmonter. Voir IDMC, 2019.

44 Ces 10 pays sont la République arabe syrienne, la Colombie, la République démocratique du Congo, la Somalie, l'Afghanistan, le Yémen, le Nigéria, l'Éthiopie, le Soudan et l'Iraq.

d'être comptabilisées comme des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays car, parfois, aucune solution durable n'a pu être mise en place⁴⁵. Des organisations telles que l'IDMC se conforment au Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays du Comité permanent interorganisations, qui énonce huit critères permettant de déterminer qu'une solution durable a été appliquée et que des personnes ne doivent donc plus être considérées comme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays⁴⁶.

Figure 11. Vingt pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à cause d'un conflit ou de la violence à la fin de 2018



Source : IDMC, 2019.

Notes : Par population de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays on entend le nombre cumulé de personnes déplacées au fil du temps.

La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage des déplacements de population à cause d'un conflit repose sur l'ensemble de la population résidente du pays selon les estimations démographiques du DAES de 2017.

45 Une solution durable est mise en place « lorsque des personnes qui ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'ont plus besoin d'aide ni de protection spécifique liées à leur déplacement et qu'elles jouissent des droits de l'homme sans discrimination du fait de leur déplacement. » Voir, par exemple, Brookings Institution et Université de Berne, 2010.

46 Ces critères sont : la sûreté et la sécurité ; un niveau de vie satisfaisant ; l'accès aux moyens de subsistance ; la restitution de l'habitation, des terres et de la propriété ; l'accès aux documents ; le regroupement familial ; la participation aux affaires publiques ; et l'accès à des moyens de recours et à une justice efficaces. Voir, par exemple, Brookings Institution et Université de Berne, 2010 ; IDMC, 2019.

En 2018, pour la première fois, l'IDMC a donné une estimation de la population mondiale de personnes déplacées par une catastrophe. À la fin de 2018, un peu plus de 1,6 million de personnes étaient toujours déplacées à cause de catastrophes survenues au cours de l'année. Comme l'a fait observer l'IDMC, ce chiffre est une « estimation très prudente » car il ne prend pas en compte les personnes qui vivent une situation de déplacement à cause de catastrophes qui se sont produites avant 2018.

Nouveaux déplacements en 2018

À la fin de 2018, 28 millions de personnes avaient été nouvellement déplacées dans 148 pays et territoires, dont 61 % (17,2 millions) à cause de catastrophes, et 39 % (10,8 millions) en raison d'un conflit ou de violences. Comme les années précédentes, les catastrophes liées aux conditions météorologiques ont été à l'origine de la grande majorité des nouveaux déplacements, les tempêtes provoquant 9,3 millions de déplacements, et les inondations 5,4 millions. Le nombre des nouveaux déplacements associés à un conflit ou à la violence a presque doublé, passant de 6,9 millions en 2016 à 11,8 millions en 2017, pour diminuer légèrement en 2018 et passer à 10,8 millions⁴⁷.

En 2018, l'Éthiopie a occupé la première place de la liste, avec une nette augmentation du nombre de nouveaux déplacements dus à un conflit ou à la violence (2,9 millions en 2018, contre 725 000 en 2017), faisant par conséquent fortement grimper les chiffres à l'échelle mondiale⁴⁸. Elle a été suivie par la République démocratique du Congo (1,8 million) et la République arabe syrienne (1,6 million).

Chaque année, les catastrophes provoquent bien plus de nouveaux déplacements que les conflits ou la violence. Plus de pays sont touchés par les déplacements dus aux catastrophes, comme le révèle le nombre de pays et de territoires où de nouveaux déplacements se sont produits en 2018 : 144 pour cause de catastrophe, contre 55 en raison d'un conflit ou de la violence. En 2018 (comme lors des années précédentes), les catastrophes provoquées par des aléas climatiques et météorologiques, tels que les inondations et les tempêtes, ont été à l'origine de la quasi-totalité des déplacements internes dus à une catastrophe (16,1 millions, soit près de 94 %). Disponibles pour la première fois en 2017, des informations sur les déplacements causés par une sécheresse ont fait état de 1,3 million de nouveaux déplacements, et de 764 000 en 2018, principalement dans la Corne de l'Afrique. Depuis 2008, l'autre cause de catastrophes, les aléas géophysiques, a entraîné en moyenne 3,1 millions de déplacements par an. Si les statistiques pour 2017 relatives aux catastrophes géophysiques étaient très inférieures à la moyenne, avec 758 000 nouveaux déplacements enregistrés, ce nombre est passé à 1,1 million en 2018. Cette année-là, les pays les plus touchés par les déplacements dus aux catastrophes en chiffres absolus ont été les Philippines et la Chine (environ 3,8 millions chacune), ainsi que l'Inde et les États-Unis (environ 2,7 millions et 1,2 million respectivement).

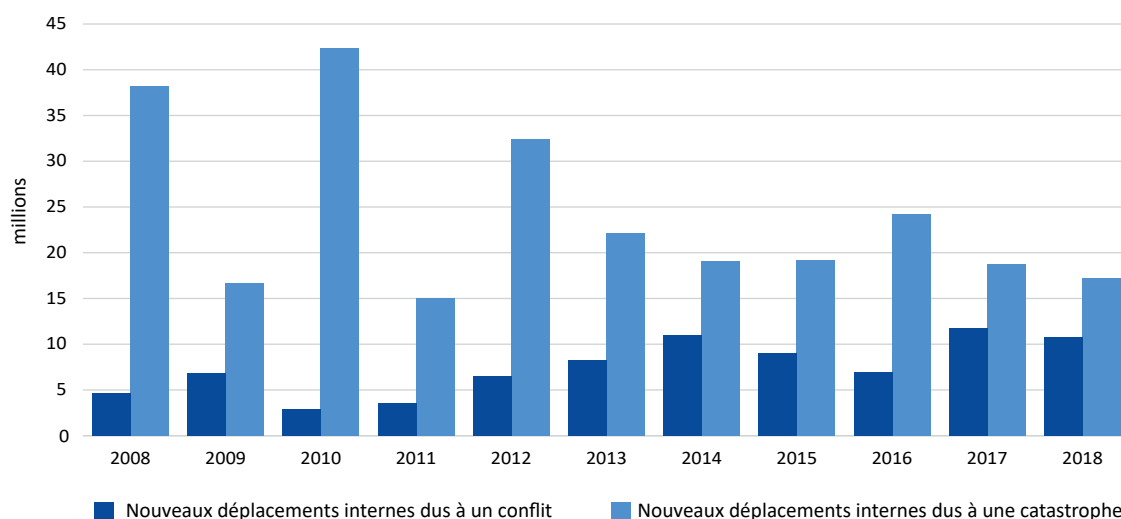
La figure 12 montre que les années précédentes, le nombre annuel de nouveaux déplacements dus à une catastrophe était supérieur à celui des nouveaux déplacements dus à un conflit ou à la violence. L'IDMC

47 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de IDMC, 2018 et IDMC, 2019. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances mentionnés. Les précédents rapports de l'IDMC sur les estimations mondiales (disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report/), ainsi que sa base de données mondiale sur les déplacements internes (IDMC, s.d.), sont d'autres sources d'information clés.

48 L'IDMC propose des raisons possibles pour ces changements, y compris la stabilisation des lignes de front des conflits, les cessez-le-feu, les restrictions à la liberté de circulation et de nouvelles méthodes de collecte des données.

relève toutefois qu'une proportion non négligeable des nouveaux déplacements dans le monde dus à une catastrophe est généralement associée à des évacuations de courte durée, menées de manière relativement sûre et ordonnée.

Figure 12. Nouveaux déplacements internes dus à un conflit et à une catastrophe, 2008-2018 (millions)



Source : IDMC, s.d. (site consulté le 4 juin 2019).

Notes : Le terme « nouveaux déplacements » désigne le nombre de déplacements qui se sont produits au cours d'une année donnée, et non le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays cumulé sur une période. Les chiffres relatifs aux nouveaux déplacements prennent en compte les personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspondent pas au nombre de personnes déplacées pendant une année donnée.

Matrice de suivi des déplacements de l'OIM

La Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM suit les déplacements dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle. Elle rassemble, traite et diffuse des informations sur les mouvements de populations déplacées et de migrants et sur l'évolution de leurs besoins. Les données sont communiquées sous la forme de cartes, d'infographies, de rapports, de supports visuels web interactifs et d'exportations de données brutes ou personnalisées. Sur la base d'une situation donnée, la MSD réunit des informations sur des populations, des lieux, des conditions, des besoins et des vulnérabilités au moyen d'un ou de plusieurs des outils méthodologiques suivants :

- a) Suivi de la mobilité et des besoins multisectoriels dans des lieux précis afin de cibler l'aide ;
- b) Suivi des tendances en matière de mouvements (« flux ») et de la situation générale aux points d'origine, de transit et de destination ;

- c) Enregistrement des individus et des ménages à des fins de sélection des bénéficiaires, de ciblage des vulnérabilités et d'élaboration de programmes ;
- d) Réalisation d'enquêtes afin de recueillir des informations précises auprès des populations visées.

En 2018, la MSD a suivi plus de 40 millions de personnes (y compris des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des migrants de retour et des migrants) dans plus de 60 pays. Ses données constituent l'une des plus grandes sources pour les estimations annuelles mondiales sur les déplacements internes rassemblées par l'IDMC. Pour plus d'informations sur la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, voir www.globaldtm.info.

Apatrides

Par définition, les apatrides sont en situation de vulnérabilité car aucun État ne les reconnaît comme ses ressortissants⁴⁹. Ils ont du mal à accéder aux services élémentaires – éducation, emploi ou soins de santé – et peuvent être victimes de discrimination, d'abus et de marginalisation. Si les apatrides ne sont pas nécessairement des migrants, leur situation, caractérisée par la vulnérabilité et l'absence de droits, peut les conduire à migrer, à l'intérieur d'un pays ou par-delà des frontières, souvent de manière irrégulière, étant donné les obstacles importants qu'ils peuvent rencontrer pour obtenir des documents de voyage et accéder à des voies de migration régulières⁵⁰.

Dans le cadre de son mandat en matière d'apatridie, le HCR a recensé 3,9 millions d'apatrides dans le monde en 2018, autant qu'en 2017⁵¹. Toutefois, il s'agit là d'une estimation basse, et le nombre d'apatrides pourrait s'élever à 10 millions en 2017, selon le HCR. En effet, si la détermination de qui est apatride est une première étape nécessaire pour prévenir et réduire l'apatridie dans le monde, la collecte de données reste très problématique⁵².

Pour la première fois, le HCR a introduit dans ses données de 2017 et 2018 sur les personnes apatrides les réfugiés rohingya du Bangladesh et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays de l'État de Rakhine (Myanmar) « en raison de la taille de cette population et parce que ces personnes sont en fait à la fois apatrides et déplacées⁵³ ». En 2018, le Bangladesh et le Myanmar se situaient, respectivement, au premier et au troisième rang pour la taille de leur population d'apatrides (environ 906 000 au Bangladesh, et 620 000 au Myanmar). La figure 13 indique les autres pays qui figurent parmi les 10 pays comptant le plus grand nombre d'apatrides en 2018. La Côte d'Ivoire arrivait en deuxième position, avec 692 000 apatrides, surtout des personnes considérées comme des « étrangers » après l'indépendance du pays, ainsi que leurs descendants⁵⁴. La Thaïlande abritait la quatrième population d'apatrides en 2018, essentiellement composée de communautés autochtones et ethniques⁵⁵. La Lettonie comptait près de 225 000 apatrides, dont beaucoup

49 Nations Unies, 1954. Voir aussi HCR, 2014a.

50 McAuliffe, 2018.

51 Sauf indication contraire, les informations de cette sous-section sont tirées et adaptées de HCR, 2018 et HCR, 2019.

52 HCR, 2019, p. 51.

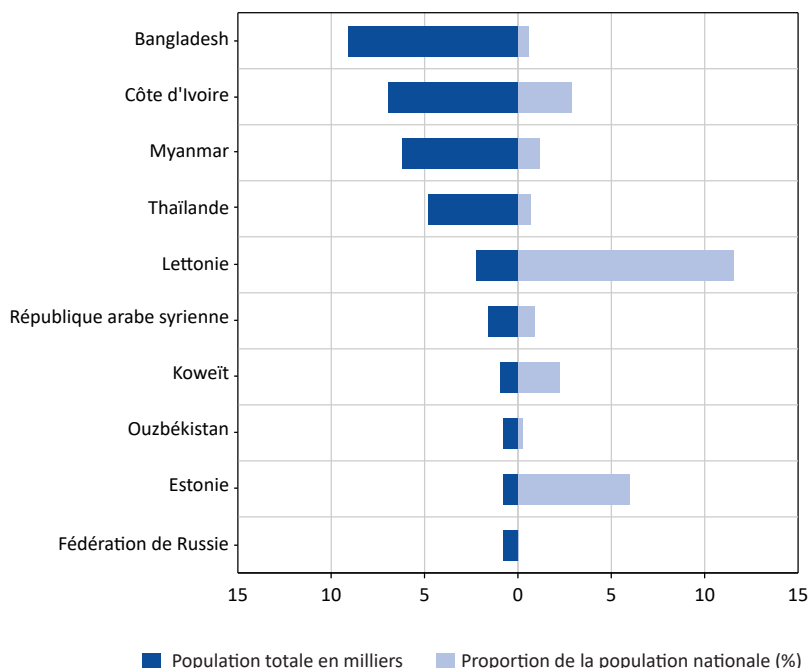
53 HCR, 2018, p. 53. Conformément à la méthodologie statistique du HCR, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui sont apatrides dans d'autres pays sont exclus des données sur les personnes apatrides. Dans *Global Trends: Forced Displacement in 2017*, toutefois, le HCR précise que l'établissement des rapports statistiques sur les populations apatrides est en cours de révision (HCR, 2018). Voir aussi Institute on Statelessness and Inclusion, 2018.

54 Adjami, 2016.

55 Van Waas, 2013.

de Russes de souche qui n'ont pas pu être naturalisés après l'indépendance du pays à cause de la loi sur la citoyenneté, qui applique exclusivement le droit du sang⁵⁶. Viennent ensuite la République arabe syrienne (160 000), le Koweït (92 000), l'Ouzbékistan (80 000), l'Estonie (78 000) et la Fédération de Russie (76 000). En ce qui concerne la proportion d'apatrides par rapport à la population nationale, la Lettonie arrivait au premier rang, avec plus de 11 % d'apatrides, suivie par l'Estonie (près de 6 %).

Figure 13. Dix pays comptant le plus grand nombre d'apatrides en 2018



Source : HCR, 2019 ; DAES, 2017b.

Notes : La population indiquée dans la partie gauche du graphique correspond au nombre cumulé de personnes qui entrent dans la définition internationale des personnes apatrides et relèvent du mandat du HCR, bien que certains pays puissent prendre en compte des personnes dont la nationalité est indéterminée. Les données sont tirées du rapport *Tendances mondiales* du HCR et sont différentes de celles enregistrées dans sa base de données de statistiques démographiques. À la différence du rapport, cette base de données n'inclut pas les réfugiés rohingya au Bangladesh ni les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Myanmar qui étaient apatrides en 2017 et 2018.

La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage de la population de personnes apatrides dans la partie droite repose sur la population résidente totale du pays selon les estimations démographiques du DAES pour 2017.

Malheureusement, étant donné les lacunes actuelles en matière de données et les difficultés méthodologiques, il n'est pas possible d'indiquer des tendances au fil du temps concernant l'apatridie et les retombées des efforts actuellement mis en œuvre pour l'éradiquer. Si le *Plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024* du HCR a débouché sur des résultats tangibles depuis 2014, réduire les cas d'apatridie est toutefois un processus lent⁵⁷. Selon le HCR, 56 400 apatrides dans 24 pays ont acquis la nationalité ou vu leur nationalité confirmée en 2018, en particulier au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Fédération de Russie, en Suède, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ouzbékistan et au Viet Nam.

56 Venkov, 2018 ; Institute on Statelessness and Inclusion, 2014.

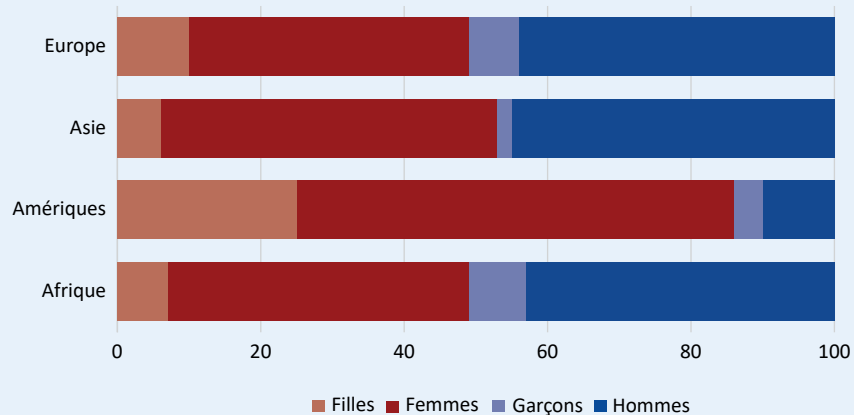
57 HCR, 2014b ; Comité exécutif du HCR, 2017.

La Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite

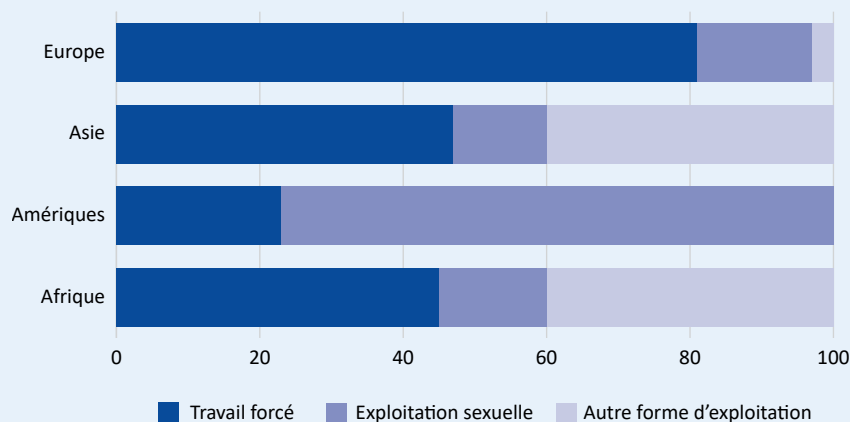
Depuis le milieu des années 1990, l'OIM a porté assistance à plus de 100 000 victimes de la traite dans le monde. Ces activités d'aide directe ont permis à l'Organisation de constituer sa base de données centrale de gestion des dossiers, qui renferme des informations sur plus de 55 000 cas individuels depuis 2002. Ces données comprennent des informations sur les victimes de la traite, y compris sur leurs caractéristiques démographiques, mais aussi sur leur expérience de la traite. En tant que source d'information unique en son genre sur la traite d'êtres humains, l'OIM s'est attachée à rendre ces données publiques, afin que les acteurs de la lutte contre la traite du monde entier puissent en tirer profit et échanger des connaissances précieuses. Cet effort s'est notamment traduit par le lancement de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite en 2017, en partenariat avec Polaris et Liberty Shared^a.

La Plateforme est le premier pôle mondial de données sur la traite d'êtres humains. Elle combine les trois plus grands ensembles de données sur les cas individuels, aboutissant à un ensemble de données centralisé comportant des informations sur plus de 90 000 cas. En 2016 et 2017, 40 190 nouveaux cas ont été ajoutés. Les victimes enregistrées sur cette période étaient originaires de 147 pays et étaient exploitées dans 107 pays. La plupart (54 %) étaient des femmes, 20 % étaient des filles, 22 % des hommes, et 5 % des garçons. À peine un peu plus d'un quart étaient des enfants, et 16 % avaient de 15 à 17 ans. Près de 30 % avaient été victimes du travail forcé, et 47 % de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Il existe toutefois d'importantes disparités régionales, comme le montrent les figures ci-après^b.

Sexe par région d'exploitation dans les données de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite (2016-2017)



Type d'exploitation par région d'exploitation dans les données de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite (2016-2017)



a Disponible à l'adresse www.ctdatacollaborative.org/.

b L'Océanie a été omise en raison du faible nombre de victimes dans l'ensemble de données de la Plateforme. La catégorie « Autre forme d'exploitation » dans la partie droite de la figure comprend le mariage forcé, le prélèvement d'organes, l'esclavage et les pratiques analogues, et d'autres sortes d'exploitation. Des informations sur les définitions sont données sur le site Web de la Plateforme.

Conclusion

Il est important de comprendre la migration et les déplacements ainsi que leur évolution à l'échelle mondiale, étant donné leur intérêt pour les États, les communautés locales et les individus. La migration humaine est peut-être un phénomène qui remonte aux débuts de l'histoire de l'humanité, mais ses manifestations et ses répercussions ont changé au fil du temps sous l'effet de la mondialisation. Jamais, dans l'histoire, nous n'avons disposé d'autant d'informations sur la migration et les déplacements dans le monde. Pourtant, de par la nature même de la migration dans un monde interconnecté, mesurer sa dynamique de manière statistique peut être difficile. La migration est associée à des « phénomènes » qui peuvent être complexes et rapides. S'il est indéniable que les schémas migratoires internationaux sont liés à des processus sociaux, économiques et géopolitiques qui ont évolué sur des générations, voire des centaines d'années, les récents progrès en matière de connectivité transnationale ouvrent de nouvelles perspectives, augurant d'une diversité plus grande des processus migratoires.

C'est pourquoi il est de plus en plus important de rester informé des tendances et des schémas évolutifs de la migration et des déplacements. Dans ce chapitre, nous avons donné un aperçu général de la migration et des migrants sur la base des données disponibles. Malgré les lacunes en matière de données et les décalages dans le temps, il est possible de dégager plusieurs conclusions de haut niveau. À l'échelle mondiale, par exemple, il apparaît qu'au fil du temps, les migrants se sont installés dans certaines régions (comme l'Asie) à un rythme beaucoup plus rapide que dans d'autres (comme l'Afrique ou l'Amérique latine et les Caraïbes), et que cette tendance se poursuivra vraisemblablement (voir la figure 1). De même, les statistiques montrent que

les travailleurs migrants continuent d'être attirés par les régions qui offrent davantage de perspectives, où l'économie est en croissance et où le marché de l'emploi évolue, et que certaines populations de travailleurs migrants se caractérisent par une forte disparité entre les hommes et les femmes (voir la figure 7).

Les données mondiales révèlent également que les déplacements provoqués par un conflit, la violence généralisée et d'autres facteurs atteignent toujours des niveaux records. La violence et les conflits interminables, non résolus et récurrents ont entraîné une forte augmentation du nombre de réfugiés dans le monde ces dernières années, parmi lesquels se trouve une proportion importante de femmes et d'enfants. Si quelques pays continuent d'offrir des solutions aux réfugiés, celles-ci sont toutefois insuffisantes pour répondre aux besoins à l'échelle mondiale, en particulier compte tenu de l'évolution récente des schémas de réinstallation de réfugiés aux États-Unis (voir la figure 10). En outre, selon les estimations, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à la fin de 2018 n'ont jamais été aussi nombreuses. Le nombre estimatif d'apatrides dans le monde est lui aussi élevé, près de 4 millions de personnes, ce qui est probablement inférieur à la réalité. Hormis les questions fondamentales relatives aux droits de l'homme, l'apatridie peut exposer les personnes à un risque de migration (irrégulière) et de déplacement, si bien qu'il s'agit là d'un important enjeu mondial qui mérite qu'on continue de recueillir des données, d'établir des rapports et de procéder à des analyses⁵⁸.

Une grande majorité d'États, ainsi que des acteurs non étatiques travaillant dans le domaine de la migration, reconnaissent que la coopération internationale en matière de migration est essentielle et fondamentale si l'on veut parvenir à des migrations sûres, ordonnées et régulières pour tous. Le Pacte mondial sur les migrations l'affirme clairement, témoignant d'une détermination à l'échelle mondiale à améliorer la coopération internationale en matière de migration ainsi que la collecte de données migratoires, de façon à pouvoir mieux comprendre les tendances ainsi que les schémas et processus en constante évolution, afin d'appuyer l'élaboration de réponses fondées sur des éléments factuels⁵⁹. Le travail que nous menons collectivement pour concrétiser cet engagement est jalonné de possibilités à saisir et de défis à relever.

58 L'objectif 4 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières reconnaît la nécessité de réduire les cas d'apatridie et expose les mesures à prendre à cette fin.

59 Voir le chapitre 11 du Rapport pour une analyse du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et ses 23 objectifs.

Références*

Adjami, M.

- 2016 *L'apatridie et la nationalité en Côte d'Ivoire : Une étude pour le compte du HCR*. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=58594d204.

Banque mondiale

- 2016 *Migration and Remittances Factbook 2016 - Third edition*. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23743/9781464803192.pdf?sequence=3&isAllowed=y>.
- 2017a *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 27. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>.
- 2017b *Remittances to developing countries decline for second consecutive year*. Communiqué de presse, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/04/21/remittances-to-developing-countries-decline-for-second-consecutive-year.
- 2018 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 30. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.knomad.org/sites/default/files/2018-12/Migration%20and%20Development%20Brief%2030.pdf.
- 2019 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 31. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.knomad.org/sites/default/files/2019-04/Migrationanddevelopmentbrief31.pdf.
- s.d.a *World Bank Country and Lending Groups*. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups> (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.b *Migration and Remittances Data* (mise à jour d'avril 2019). Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.c *Migration and Remittances Publications*. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-and-remittances-publications.

Blizzard, B. et J. Batalova

- 2019 *Refugees and Asylees in the United States*. *Spotlight*, Migration Policy Institute, 13 juin. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/refugees-and-asylees-united-states.

* Tous les liens hypertextes indiqués fonctionnaient au moment de la publication.

Brookings Institution et Université de Berne

- 2010 *Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays*. The Brookings Institution, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/durablesolutionsFrench-final.pdf.

Center for Strategic and International Studies (CSIS)

- 2019 *Out of the Shadows: Shining a Light on Irregular Migration*. Directeur de projet : D.F. Runde, Auteurs : E.K. Yayboke et C. Garcia Gallego, CSIS Project on Prosperity and Development, CSIS et Rowman & Littlefield, Washington, D.C., et Lanham. Disponible à l'adresse : https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/190826_RundeYaybokeGallego_IrregularMigrations.pdf.

Comité exécutif du HCR (ExCom)

- 2017 Mise à jour sur l'apatridie. Document des Nations Unies EC/68/SC/CRP.13, 7 juin. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/fr/593954947.

de Beer, J., J. Raymer, R. van den Erf et L. van Wissen

- 2010 Surmonter les problèmes d'incohérences des données sur les migrations internationales : une nouvelle méthode appliquée aux flux en Europe. *Revue européenne de démographie*, vol. 26, n° 4, p. 459 à 481.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 1998 *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales : Première révision*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1F.pdf.
- 2002 *International Migration 2002*. Division de la population, New York.
- 2008 *International Migrant Stock: The 2008 Revision*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : <https://esa.un.org/migration/index.asp?panel=1> (consulté le 2 septembre 2019).
- 2015 *International Migration Flows to and From Selected Countries: The 2015 Revision*. DAES, Division de la population. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/empirical2/migrationflows.asp (consulté le 2 septembre 2019).
- 2008 *International Migrant Stock: The 2008 Revision*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : <https://esa.un.org/migration/index.asp?panel=1> (consulté le 2 septembre 2019).
- 2017a *International Migration Report 2017*. Nations Unies, ST/ESA/SER.A/403, décembre. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017.pdf.
- 2017b *International Migrant Stock: The 2017 Revision*. Base de données des Nations Unies, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates17.shtml (consulté le 2 septembre 2019).
- 2019a *International Migrant Stock 2019*. DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (consulté le 18 septembre 2019).

2019b *International Migration Stock 2019*. Documentation. POP/DB/MIG/Stoc/Rev.2019, DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2019.pdf.

2019c *World Population Prospects 2019. Highlights*. ST/ESA/SER.A/423, DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Highlights.pdf.

Département de la sécurité du territoire des États-Unis

2018 DHS announces additional, enhanced security procedures for refugees seeking resettlement in the United States. Communiqué de presse, 31 janvier. Disponible à l'adresse : www.dhs.gov/news/2018/01/29/dhs-announces-additional-enhanced-security-procedures-refugees-seeking-resettlement.

Fertig, M. et C. Schmidt

2001 First- and second-generation migrants in Germany – What do we know and what do people think? IZA Discussion Papers, vol. 286, p. 1 à 48.

Gallagher, A. et M. McAuliffe

2016 South-East Asia and Australia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Gordon, I., K. Scanlon, T. Travers et C. Whitehead

2009 Economic Impact on London and the UK of an Earned Regularization of Irregular Migrants in the UK. Conseil du Grand Londres, Londres. Disponible à l'adresse : www.london.gov.uk/sites/default/files/gla_migrate_files_destination/irregular-migrants-report.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

2010 *HCR – Tendances mondiales 2010*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/fr/statistics/unhcrstats/4ea6801a9/tendances-mondiales-2010-refugies-demandeurs-dasile-rapatries-personnes.html.

2014a *Manuel sur la protection des apatrides d'après la Convention de 1954 relative au statut des apatrides*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=59a66b944.

2014b *Plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=545b48db4.

2018 *Global Trends: Forced Displacement in 2017*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5b27be547/unhcr-global-trends-2017.html.

2019 *Global Trends: Forced Displacement in 2018*. UNHCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5d08d7ee7/unhcr-global-trends-2018.html.

- s.d.a Population Statistics. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : http://popstats.unhcr.org/en/persons_of_concern (consulté le 3 septembre 2019).
- s.d.b Resettlement. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : <http://popstats.unhcr.org/en/resettlement> (consulté le 3 septembre 2019).

Institute on Statelessness and Inclusion

- 2014 The World's Stateless. Wolf Legal Publishers, Oosterwijk. Disponible à l'adresse : www.institutesi.org/worldsstateless.pdf.
- 2018 Statelessness in Numbers: 2018. An Overview and Analysis of Global Statistics. Disponible à l'adresse : www.institutesi.org/ISI_statistics_analysis_2018.pdf.

Koser, K.

- 2010 Dimensions and dynamics of irregular migration. *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 3, p. 181 à 193.

Kyaw, N.N.

- 2017 Unpacking the presumed statelessness of Rohingyas. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol.15, n° 3, p. 269 à 286.

Laczko, F.

- 2017 Improving data on migration: A 10-point plan. *Migration Policy Practice*, vol. 7, n° 1, janvier-mars. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/fr/books/migration-policy-practice-vol-vii-number-1-january-march-2017>.

McAuliffe, M.

- 2018 The nexus between forced and irregular migration: Insights from demography. In: *The Demography of Refugee and Forced Migration* (G. Hugo, J. Abbasi-Shavazi et E.P. Kraly, dir. publ.). Springer, Cham, Suisse.

Nations Unies

- 1954 Convention relative au statut des apatrides, Recueil des Traités des Nations Unies, vol. 360, p. 117, 28 septembre. Entrée en vigueur, 6 juin 1960.

Neto, F.

- 1995 Predictors of satisfaction with life among second generation migrants. *Social Indicators Research*, vol. 35, n° 1, p. 93 à 116.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2018 Global Report on Internal Displacement 2018. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/global-report/grid2018/.
- 2019 Rapport mondial sur le déplacement interne 2019. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/2019-IDMC-GRID-fr.pdf.
- s.d. Global Internal Displacement Database. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/database (site consulté le 3 septembre 2019).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- 2018 *Perspectives des migrations internationales 2018*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2018_migr_outlook-2018-fr.
- s.d.a Base de données sur les migrations internationales. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=6519e1fe-6474-4279-beef-7e6a6467089b&themetreeid=2> (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.b Taux d'emploi des allochtones. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/fr/migration/taux-d-emploi-des-allochtones.htm> (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.c ADP nette. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm> (consulté le 3 septembre 2019).

Organisation internationale du travail (OIT)

- 2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology*. 2^e édition. OIT, Genève. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_652001.pdf.
- s.d. Arab States: Labour Migration. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/beirut/areasofwork/labour-migration/lang--en/index.htm.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2000 *Rapport État de la migration dans le monde 2000*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2000>.
- 2003 *World Migration Report 2003: Managing Migration Challenges and Responses for People on the Move*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://publications.iom.int/books/world-migration-report-2003-managing-migration>.
- 2019a *2018 Return and Reintegration Key Highlights*. IOM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/2018_return_and_reintegration_key_highlights.pdf.
- 2019b *Glossary on Migration*. International Migration Law No. 34, OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/glossary-migration-2019.
- s.d. *Latest Global Figures: Missing Migrants Project: Tracking Deaths Along Migratory Routes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://missingmigrants.iom.int/>.

Poulain, M. et N. Perrin

- 2001 Is the measurement of international migration flows improving in Europe. Working Paper No. 12. Joint ECE-EUROSTAT Work Session on Migration Statistics organized in cooperation with the UN Statistics Division. Commission de statistique de l'ONU et Commission économique pour l'Europe (Eurostat). Genève, 21-23 mai.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2009 *Rapport mondial sur le développement humain 2009*. PNUD, New York. Disponible à l'adresse :

http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_complete.pdf.

Radford, J. et P. Connor

2019 Canada now leads the world in refugee resettlement, surpassing the U.S., Pew Research Center, Factank, News in the Numbers, 19 juin. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2019/06/19/canada-now-leads-the-world-in-refugee-resettlement-surpassing-the-u-s/.

Skeldon, R.

2018 *International Migration, Internal Migration, Mobility and Urbanization: Towards More Integrated Approaches*. Série Migration Research, n° 53. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/mrs-no-53-international-migration-internal-migration-mobility>.

Van Waas, L.

2013 *Reflections on Thailand (1): A protracted and neglected situation of statelessness*. Weblog Statelessness Programme, Université de Tilburg. Disponible à l'adresse : <http://statelessprog.blogspot.com/2013/02/reflections-on-thailand-1-protracted.html>.

Venkov, J.

2018 *Not just a simple twist of fate: statelessness in Lithuania and Latvia*. Réseau européen sur l'apatridie. Disponible à l'adresse : www.statelessness.eu/blog/not-just-simple-twist-fate-statelessness-lithuania-and-latvia.

